



PB-PP|B-35318  
BELGIE(N)-BELGIQUE

# Ruralités

N°50-51



**DOSSIER 30 ANS DE LEADER**



Réseau wallon  
de Développement Rural

1<sup>er</sup> trimestre 2022

N° d'agrément : P914304

Réseau wallon de Développement Rural  
Cellule d'Animation du RwDR

Avec le soutien de  
la



Wallonie

Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales.



<b>Edito</b>	<b>2</b>
<b>Dossier 30 ans de LEADER</b>	<b>3</b>
LEADER, laboratoire permanent d'innovation	3
Une filière au cœur du développement économique	7
L'Ardenne méridionale, quand un GAL pose les bases d'un Parc naturel	8
L'expérience est un bien qui se partage	9
Au bénéfice d'acteurs locaux	10
Ensemble, grâce à la culture	11
Des projets pour et par les citoyens	12
Une réflexion concertée	13
Les projets ne connaissent pas de frontières	14
Projets Innovants d'Est	16
Le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier : 20 ans d'aventures Leader	17
Au cœur des circuits-courts	18
Meuse@Campagnes trace les contours de son Smart Territoire	19
Ensemble, autour du sapin	21
Parc Naturel de Gaume : un territoire qui ne s'encroûte pas	22
Le GAL Pays de Herve, une collaboration public-privé fructueuse	23
Plus qu'une simple addition	24
L'héritage des Cisterciens	25
Créer des liens	27
En plein cœur de la vie d'une commune	29
Une approche « bassin de vie »	30
<b>Portrait</b>	<b>31</b>
Renaud Degueldre, Directeur Général du BEP	31
<b>Europe</b>	<b>34</b>
Leader en Europe	34
<b>RWDR</b>	<b>36</b>
Rendez-vous « À travers champs »	36
<b>Jeunes</b>	<b>37</b>
Territoire rural : un espace à partager	37
<b>Innovation</b>	<b>39</b>
L'eau et l'innovation	39

## ÉDITO

30 ans, cela peut paraître long mais lorsqu'il s'agit de faire évoluer les mentalités, ce laps de temps est bien nécessaire.

Et LEADER a demandé une fameuse évolution en la matière ! Tant au niveau de l'administration wallonne que des acteurs locaux.

L'Initiative communautaire LEADER I, lancée en 1991, a marqué le début d'une nouvelle approche intégrée du développement rural, basée sur la territorialité et la participation.

La perception de cette approche n'a pas été immédiatement bien comprise par l'administration et les autorités régionales, habituées à concevoir des programmes « top down ». Et cela a perduré durant l'élaboration du programme LEADER II (1994-1999) retardant la mise en œuvre des 2 programmes (souvenez-vous ... Objectif 1 et Objectif 5b). Les 16 Groupes d'Action Locale (les GAL) furent désignés tardivement parce que la Commission européenne avait demandé à la Région wallonne de revoir sa copie faute d'une approche réellement « bottom up » !

Il en a été de même sur le terrain ; là aussi, il a fallu que la philosophie LEADER percole. Les autorités locales se sont d'abord montrées méfiantes, voire sceptiques quant à la méthode. Puis, elles sont entrées sur la pointe des pieds, attirées par la hauteur du soutien public aux projets et souvent poussées dans le dos par les partenaires associatifs locaux. Les partenaires au sein des GAL ont dû apprendre à se connaître et à travailler en bonne collaboration. Ils se sont petit à petit appropriés l'approche LEADER.

C'est seulement à partir de LEADER + (2000-2006) que les choses ont vraiment démarré sur de bonnes bases, permettant à l'initiative communautaire de jouer pleinement son rôle de laboratoire destiné à faire émerger et à tester de nouvelles approches du développement durable et intégré.

Depuis, LEADER a été intégré aux programmes de développement rural dont il est devenu une mesure obligatoire. Et on peut affirmer que les GAL sont devenus des acteurs essentiels dans la recherche de solutions locales à des problèmes locaux. Je voudrais ici saluer le rôle primordial des coordinateurs des GAL sur lesquels repose en grande partie la réussite des stratégies de développement local.

Bref, tout ce temps a été bien nécessaire pour renforcer la capacité des collectivités à s'organiser, pour favoriser l'acquisition de compétences en termes d'animation d'un territoire, pour mobiliser des partenariats locaux et concrétiser des projets.

30 ans, l'âge de la maturité ? Assurément !

Anne Dethy



# LEADER, laboratoire permanent d'innovation

30 ans ! L'âge de la maturité et l'occasion de revenir sur une démarche particulièrement originale au service des territoires ruraux européens.

Pour rappel, LEADER est l'acronyme français de « **L**iaison **E**ntre **A**ctions de **D**éveloppement de l'**E**conomie **R**urale ». Il s'agit d'une approche favorisant la mise en œuvre de projets territorialisés, intégrés et innovants, adaptés aux besoins des territoires ruraux et répondant aux enjeux locaux actuels et à venir.

Cette démarche a été mise en œuvre à partir 1991, d'abord comme une initiative communautaire expérimentale, afin de répondre à différents défis :

- Les politiques sectorielles descendantes (« top-down ») s'avéraient ne plus suffire pour faire face aux problématiques du milieu rural. Il s'agissait de promouvoir des politiques transversales et de créer des liens entre acteurs, secteurs, territoires ;
- La nécessité de confier aux acteurs locaux, réunis au sein d'un partenariat local, la mission d'inventer, et de mener à bien, les politiques qui leur paraissent les plus pertinentes pour leur territoire.
- La nécessité de déléguer la gestion des fonds aux acteurs locaux, principe particulièrement révolutionnaire.

Ensuite, à partir de 2007, en regard de son succès, la démarche LEADER a été intégrée à la politique de développement rural de l'Union européenne. Les projets LEADER sont aujourd'hui co-financés par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et

par des moyens publics nationaux/ régionaux/communaux.

Indéniable marque de réussite de l'Europe au service des territoires ruraux, LEADER se traduit aujourd'hui par la présence de plus de 3.000 GAL à travers toute l'Europe

## Mais quelles sont plus précisément les originalités de cette démarche LEADER ?

L'approche LEADER repose sur sept principes auxquels doivent répondre les projets portés par les GAL.

**1. L'approche territoriale.** Les projets doivent être pensés et menés pour un territoire homogène, ayant une forte cohésion sociale, souvent caractérisé par des traditions communes, une identité locale, un sens d'appartenance ou des besoins et des attentes communs. Partir d'un tel territoire de référence favorise l'identification de ses forces et de ses faiblesses, des menaces et des possibilités, de son potentiel endogène ainsi que des principaux freins au développement durable.

Un territoire LEADER doit avoir des limites géographiques clairement définies ; ce ne sont pas forcément les frontières administratives, mais plutôt des frontières pratiques et fonctionnelles. Le territoire choisi doit présenter une cohérence suffisante et une masse critique nécessaire du point de vue de ses moyens humains, financiers et économiques

pour soutenir une stratégie de développement local viable. En Wallonie, le territoire se compose d'au moins trois communes contiguës. Cette dimension supra communale donne aux projets une véritable plus-value par rapport à des initiatives menées à l'échelle d'une commune, voire d'un village.

**2. L'approche ascendante** signifie que les acteurs locaux participent à la prise de décisions concernant la stratégie, ainsi que le choix des priorités et projets à mener sur leur territoire. L'implication d'acteurs locaux comprend la population dans son ensemble, des groupes d'intérêts sociaux et économiques et des représentants d'institutions publiques et privées. Selon LEADER, la population locale constitue le meilleur expert en matière de développement de son territoire. C'est un outil de démocratie participative qui vient compléter la démocratie parlementaire obtenue par le biais des élections. Les projets LEADER doivent donc être élaborés et mis en œuvre de manière participative avec la population.

**3. Le caractère innovant.** Le GAL a pour mission de favoriser des approches novatrices, d'apporter de nouveaux éléments et solutions au développement de son territoire. Dans l'élaboration de sa stratégie et de ses décisions en matière de sélection de projets, le GAL doit être capable de prendre et d'assumer certains risques, sinon les idées les plus innovantes

et les plus surprenantes seraient systématiquement disqualifiées. L'innovation doit s'entendre au sens large. Elle peut signifier l'introduction d'un nouveau produit, d'un nouveau processus, d'une nouvelle organisation ou d'un nouveau marché. Les projets menés par un GAL doivent présenter une approche innovante pour le territoire.

#### 4. L'approche multisectorielle et

**intégrée.** Les actions et les projets des stratégies locales doivent intégrer différents secteurs du développement rural et être reliés et coordonnés comme un ensemble cohérent. Cette diversité constitue souvent un terreau idéal pour l'innovation. Le GAL doit être capable de rassembler, par un travail constructif, les différents intérêts et groupes d'intérêts.

5. **La mise en réseau.** Par leurs actions et leurs projets, les GAL favorisent les échanges, le partage d'expériences et de savoir-faire. L'objectif est d'optimiser l'essaimage de bonnes pratiques, de diffuser l'innovation et de tirer profit des enseignements appris au travers du développement local. Même si le GAL est un réseau en soi, il doit également regarder autour de lui. La mise en réseau permet de tisser des liens entre les gens, les projets et les territoires ruraux et peut ainsi aider certaines régions rurales à surmonter l'isolement auquel elles doivent faire face. De plus, elle peut encourager la création de projets de coopération en mettant des groupes LEADER en contact.

6. **La coopération va plus loin que la mise en réseau.** Elle se traduit par la mise en œuvre d'un projet conjoint par deux ou plusieurs GAL partageant une approche ou une préoccupation similaire, au sein d'une même région (coopération interterritoriale), dans une autre région, un autre État membre, voire un pays hors de l'Union européenne (coopération transnationale). La coopération avec d'autres régions est souvent une excellente source d'innovation pour les GAL. Le changement de point de vue permet de mieux distinguer les nouvelles opportunités et coopérer

avec d'autres organismes de développement aux niveaux local, régional, national et international.

7. **La coopération.** Certains projets doivent être menés en coopération avec d'autres territoires LEADER. Il peut s'agir d'une coopération au sein d'une même région (coopération interterritoriale) ou avec d'autres pays membres.

### Un mode d'action cohérent

Si l'on doit synthétiser l'originalité de l'approche LEADER, on peut dire que celle-ci agit tant lors de l'émergence de projets territoriaux, que durant leur structuration et lors de la pérennisation.

- En phase d'émergence, LEADER permet de réaliser des diagnostics, des études thématiques, de réaliser des expertises qui vont préciser les enjeux et leviers prioritaires à actionner pour favoriser le développement d'un territoire donné (par exemple le diagnostic « énergies renouvelables » réalisé par le GAL Pays des Condruses) ;
- Durant la phase de développement, l'approche LEADER permet la mise en relation des acteurs d'une filière

donnée, le portage de l'activité à ses débuts, la mobilisation d'expertise, l'expérimentation, la capitalisation des bonnes pratiques (par exemple l'unité de biométhanisation de Ochain mise en œuvre à la suite du diagnostic cité plus haut) ;

- Enfin, durant la phase de pérennisation, l'approche LEADER favorise la création des structures porteuses indépendantes chargées de prendre le relais, comme par exemple, Riveo le centre d'interprétation sur le thème de la rivière situé à Hotton, créé par le GAL Pays d'Ourthe.

LEADER est donc avant tout un formidable moyen d'explorer/tester des nouvelles idées en matière de développement rural et les mettre en œuvre de façon concrète et pérenne.

### Des impacts et une valeur ajoutée indéniables

A la lumière de 4 périodes de programmation européenne (LEADER II 1994-1999 - 10 GAL), LEADER+ (2000-2006 - 15 GAL), LEADER 2007-2013 - 15 GAL, LEADER 2014-2020 - 20 GAL), la valeur ajoutée LEADER mérite d'être soulignée selon différentes dimensions :

**Le Groupe d'Action Locale (GAL)** constitue le cœur de la démarche LEADER. Ce collectif de partenaires publics et privés doit être équilibré et représenter les groupes d'intérêts locaux issus des différents secteurs sociaux, culturels et économiques du territoire. Les partenaires privés et les associations doivent représenter au moins 50 % du partenariat local.

En Wallonie, les GAL ont le statut d'Association Sans But Lucratif (ASBL). Le principe du **partenariat public-privé** est donc une spécificité de la démarche LEADER. Ces partenaires élaborent ensemble une stratégie locale de développement (SLD). L'originalité de la démarche repose sur la forte implication de la société civile, et sur des démarches innovantes, qui portent à la fois sur l'animation, et le développement territorial. Le GAL est ensuite responsable de l'élaboration et de la

mise en œuvre de la stratégie définie pour son territoire. Cette stratégie va être différente d'un territoire à l'autre, et elle va se construire sur un point fort du territoire, un savoir-faire particulier, un élément de patrimoine, une production, un enjeu partagé, ce qui a été appelé « thème fédérateur » dans le cadre de LEADER+ (2000-2006). La gestion locale du projet de territoire permet au GAL de développer une connaissance fine des porteurs de projets et du terrain économique et social local. La proximité améliore la circulation de l'information, facilite les démarches des porteurs de projets, en les simplifiant, et en leur donnant une convivialité plus grande. La gestion locale permet de favoriser l'émergence de projets adaptés à des besoins locaux et des potentialités qui ne rentrent pas toujours dans les cadres institutionnels classiques.



- La conception et la gestion d'un projet de développement rural nécessite des compétences spécifiques : animation territoriale, créativité, expertise spécifique, mise en réseau d'acteurs, etc. Les GAL ont formé et fait intervenir plusieurs générations de chargés de mission et coordinateurs qui ont progressivement développé une véritable « école LEADER ». Ces personnes œuvrent aujourd'hui dans différents secteurs de la société et sont autant de personnes aguerries aux dynamiques de développement territorial, dynamisation du capital social d'un territoire rural, expertises thématiques pointues (environnement, agriculture, secteur social, énergie, etc.) et soutien à l'innovation ;
- Plusieurs GAL sont à l'initiative de la création de Parcs naturels. Ces dispositifs de développement territorial rural pérennes peuvent être favorablement développés/consolidés à la lumière de l'expérience LEADER ;
- Les équipes des GAL ont progressivement développé un savoir-faire pointu en matière de montage de dossiers de candidature à différents financements (Programme Pollec, etc.) tout comme en matière d'ingénierie financière (synergies entre sources de financement complémentaires). Cette ingénierie de projet est valorisée au sein de différentes structures administratives

telles que les communes, les intercommunales, les Provinces, ou des bureaux de conseil ;

- Les GAL accompagnent l'émergence et le développement de véritables filières de productions (cf. plus bas). Ces filières sont autant de secteurs économiques dynamiques de la ruralité actuelle et future ;
- Le mode de fonctionnement des GAL et leur structure partenariale ont inspiré de nombreux dispositifs nationaux et européens (FLAG, Parcs naturels, ...) ;
- Les spécificités LEADER ont été dès le départ inscrites dans la démarche. Elles irriguent aujourd'hui les pratiques de nombreux projets/programmes/dispositifs notamment européens : Observatoire LEADER+, réseaux européens (ENRD, EIP Agri, Evaluation Network, Erasmus, Horizon 2020, Groupes Opérationnels) ;
- LEADER a contribué à diffuser l'image européenne de territoires ruraux dynamiques, d'une vitalité rurale sans cesse renouvelée ;
- LEADER a contribué à renforcer le dialogue entre élus, et permis un dialogue transcommunal pertinent pour traiter de nombreuses thématiques à travers la mise en œuvre des GAL.

### Une large gamme de thématiques novatrices traitées par les GAL

A travers LEADER, les acteurs ruraux wallons se sont donc organisés. Ils sont outillés pour prendre en main leur destin. Aujourd'hui, 45% du territoire wallon héberge des GAL wallons et les projets menés par ces derniers couvrent une large gamme de thématiques novatrices (voir brochure « 20 GAL wallons » : <https://bit.ly/3CctDWN>) en matière :

- Économie locale : création de filières locales (pierre, épeautre, céréales panifiables, céréales brassicoles, maraîchage, etc.), énergies renouvelables, soutien et mise en réseau des entrepreneurs ruraux, professionnalisation des filières, soutien à l'économie circulaire et implantation de tiers lieux ;
- Agriculture et alimentation : accompagnement des agriculteurs dans leur démarche d'autonomie, cantines durables, mise en œuvre de Conseils de Politique Alimentaire (CPA), circuits courts, organisation de marchés ;
- Filière bois : structuration des acteurs, gestion de la petite forêt privée, formation des propriétaires, valorisation territoriale du bois, mise en place de clusters, agroforesterie ;

- Nature, biodiversité et paysages : conservation des eaux et des sols, renforcement du maillage écologique, gestion différenciée, vergers, fruiticulture, préservation et valorisation des paysages ;
- Mobilité durable fonctionnelle : réseau de mobilité douce, transport social, mobilité des entreprises, animation/formation vélo, centrales de mobilité ;
- Énergie : soutien aux énergies renouvelables, accompagnement des communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de la Politique locale Énergie Climat, accompagnement des particuliers dans l'isolation de leur habitation, coopératives, financements et soutien à l'émergence des Communautés d'Énergie Renouvelable ;
- Cohésion sociale et citoyenneté : réduction de la fracture numérique et promotion du digital, promotion des initiatives citoyennes, volontariat, agriculture sociale, accompagnement des aînés, jeunes ruraux ;
- Culture et patrimoine matériel et immatériel : convivialité rurale, créativité locale, accès à la culture, promotion des cultures et savoirs locaux ;
- Tourisme rural : valorisation touristique des territoires/renforcement et structuration de l'offre touristique, mise en réseau des opérateurs touristiques, professionnalisation du secteur et soutien à l'événementiel ;
- Logement et patrimoine bâti : préservation, valorisation du petit patrimoine, logements pour seniors, diversification de l'offre de logement.

### Les défis à venir

Différents défis devront cependant être relevés par les GAL et leurs partenaires dans les années à venir :

- Comment poursuivre/renforcer l'intégration d'un maximum d'acteurs locaux dans une démarche LEADER, comment faire pour qu'ils s'approprient et enrichissent la

### L'Interface LEADER

C'est dans le cadre de LEADER+, sur base de constats établis en LEADER II, que l'interface LEADER a été investie par le Gouvernement wallon, de la mission d'accompagner les GAL dans la mise en œuvre de leur stratégie de développement territorial. Ce partenariat entre la Fondation rurale de Wallonie (FRW) et le Centre d'Économie rurale (CER) a, durant 3 programmations, accompli cette mission d'assistance technique auprès des GAL mais également en appui aux administrations régionales et communautaires impliquées. Informations sur LEADER, développement de complémentarités avec les autres politiques locales, conseils personnalisés pour

l'élaboration et le suivi des stratégies et des projets, développement d'outils de gestion administrative, comptable et financière adaptés aux spécificités de LEADER, soutien à l'acquisition de compétences ont été les principales actions menées par ce partenariat.

Depuis 2015, les missions de l'Interface se poursuivent en étant assurées par la seule FRW. Les 11 Agents Relais travaillant dans les équipes régionales de la FRW à proximité des GAL et connaissant parfaitement les réalités et les acteurs locaux ainsi que la Cellule d'Animation continuent de répondre activement aux sollicitations de l'administration et des 20 GAL de la programmation 2014-2022.



stratégie ? Comment maximiser le potentiel de créativité des groupes locaux, la coopération, l'entrepreneuriat, une démocratie plus inclusive ?

- Comment rendre compte des résultats de cette démarche ascendante originale afin qu'ils soient davantage partagés, visualisés, appréciés en termes d'apports pour le territoire ?
- Comment renforcer le rôle des groupes locaux comme lieu ouvert de débat, de suivi et d'enrichissement de ces stratégies ? Comment ouvrir les partenariats à de nouveaux acteurs, susceptibles d'apporter de nouvelles perspectives pour le territoire ?
- Comment prioriser des projets à dimension collective, qui renforcent les liens, les relations, qui ont un effet multiplicateur ?
- Comment promouvoir et appuyer les initiatives citoyennes, en particulier celles qui cherchent à promouvoir de nouvelles démarches en matière d'innovation et de transition (économies collaborative, sociale et solidaire, verte, circulaire, etc.) ? Comment renforcer l'identification des niches d'emploi ou d'activités à inventer, afin de développer produits locaux et tourisme rural ?
- Comment maximiser l'effet réseau, en faire un élément puissant d'apprentissage collectif permanent ?
- Enfin, un défi majeur dans la majorité des pays européens et qui concerne avant tout les administrations : comment simplifier les procédures ? Les rendre plus accessibles aux citoyens et porteurs de projet ? Comment rendre les dispositifs de financement plus aptes à jouer un vrai effet levier pour les projets les plus innovants qui sont souvent les plus complexes et les plus fragiles ?

### Plus d'infos :

<https://www.reseau-pwdr.be/sections/gal>

# Une filière au cœur du développement économique

Le « GAL 100 Villages – 1 Avenir » couvre un territoire composé des communes d'Amblève, de Bullange, de Burg-Reuland, de Butgenbach et de Saint-Vith. Dans cette région, la filière bois occupe une place importante et constitue l'un des pôles de développement économique majeurs.

© Büllinger Holzhandel

La Communauté germanophone s'étend sur le flanc est de la Wallonie, le long de la frontière allemande. Elle partage également des frontières avec les Pays-Bas et le Luxembourg, ce qui en fait une zone importante en matière d'échanges économiques.

Sa partie nord se caractérise par un tissu économique composé d'entreprises de taille importante, avec de gros employeurs que sont la câblerie d'Eupen ou NMC pour le secteur privé, et le Ministère de la Communauté germanophone pour le secteur public. Bien que située en plein cœur des Hautes Fagnes, c'est plus particulièrement dans le sud de la communauté que l'on retrouve le plus grand nombre d'acteurs de la filière bois. Une filière essentielle pour le développement du territoire et qui se retrouve au cœur des projets qui y sont développés.

En pratique, ce n'est pas le GAL lui-même qui met en œuvre les projets sur son territoire. Il les choisit et joue un rôle de coordinateur et de facilitateur d'échanges entre les acteurs locaux. « C'est au sein de la cellule que l'on définit les priorités et que l'on sélectionne les projets. Ensuite, ceux-ci sont développés par différents acteurs du territoire », précise Gilbert Küpper, Coordinateur du GAL « 100 villages – 1 avenir ».

L'un des projets représentatifs de l'action du GAL est mené en collaboration avec la WFG, société de promotion pour l'est de la Belgique. Il porte sur l'amélioration de la situation concurrentielle des secteurs-clés du territoire, comme la filière bois. « Le projet s'articule autour de 4 axes,

précise Valérie Jakoby, Responsable de projets – WFG Ostbelgien VoG. *L'un porte sur la motivation des jeunes à trouver leur avenir dans le secteur du bois. Un autre consiste à accompagner les entreprises du secteur à se faire connaître sur de nouveaux marchés. Un troisième aborde le design et l'artisanat et le dernier porte sur l'écoconstruction.* »

Dans le cadre du premier axe, le GAL et la WFG ont organisé l'événement « Bois sans frontière », en partenariat avec différentes entreprises de la zone industrielle de Morsheck. « Cette journée d'actions autour du bois a mobilisé 300 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années primaires. Chaque entreprise proposait des animations en relation avec son activité, avec des jeux et un concours pour les intéresser à la filière », précise Valérie Jakoby.

Cette démarche de séduction à destination des jeunes part du constat qu'il est de plus en plus difficile de trouver de la main-d'œuvre qualifiée. « Il s'agissait aussi d'une démarche de sensibilisation à ce matériau qu'est le bois, nous explique René Dupuis, patron de l'entreprise Büllinger Holzhandel et Président d'un groupement d'entreprises actives dans la filière bois. *Les entreprises installées ici travaillent le bois dans son état le plus naturel. Le bois est une matière finie dont on change simplement la forme. Contrairement à d'autres matières qu'il faut transformer pour en faire une matière finie, c'est l'arbre qui la termine. On doit simplement la récolter et la mettre en forme pour avoir un produit fini* », aime-t-il expliquer.

Si l'économie et le tourisme sont des thématiques essentielles en

matière de développement du territoire, la dimension « durable » est omniprésente. Lors des rencontres préparatoires à l'élaboration de la prochaine programmation LEADER, les changements climatiques se sont invités au cœur des discussions entre les collègues communaux et le GAL. « L'une des conséquences de ce changement, c'est la présence de plus en plus importante des feuillus dans nos forêts, explique Gilbert Küpper. *Or, tant les propriétaires que les scieries ont peur de travailler cette matière. L'une de nos missions sera d'accompagner toute une filière à cette transformation de nos forêts. Le GAL est une structure qui se prête bien à cet exercice parce que nous regroupons un grand nombre d'acteurs locaux, ce qui permet d'échanger autour de cette thématique et de mettre en place un véritable réseau structuré. Le GAL sera un centre de réflexion et permettra de coconstruire l'avenir de la filière avec les acteurs de terrain* », conclut-il.



Plus d'infos : [www.wfg.be/fr/promotion-regionale/groupes-action-locale/](http://www.wfg.be/fr/promotion-regionale/groupes-action-locale/)

# L'Ardenne méridionale, quand un GAL pose les bases d'un Parc naturel

Reconnu fin 2015 en tant que Groupe d'Action Locale dans le cadre du Programme LEADER 2014-2020, le territoire de l'Ardenne méridionale s'est ensuite hissé au rang de Parc naturel en janvier 2020. Une belle corde supplémentaire ajoutée à l'arc de cette région du sud de la Wallonie, à laquelle le GAL préexistant a fortement contribué. Et c'est le développement rural durable dans son ensemble qui en sort gagnant !

Cette envie de travailler ensemble et de mener des projets de territoire ne date pas d'hier. En 2011 déjà, les 9 communes qui forment le GAL Parc naturel de l'Ardenne méridionale (à savoir Bertrix, Bièvre, Bouillon, Daverdisse, Gedinne, Herbeumont, Paliseul, Vresse-sur-Semois et Wellin) avaient initié les premiers contacts, prémices du rassemblement actuel. L'objectif est simple : s'unir pour être plus fort, agir sur des enjeux qui dépassent souvent la limite communale, mutualiser les ressources, les idées et disposer d'outils pour proposer un développement socio-économique durable à l'opposé de l'image de terres de confins ou territoire laissé pour compte qui était quelques fois associée à la région.

Les rencontres organisées alors entre élus ont très vite donné naissance à une association rassemblant les 9 conseils communaux, puis à une ASBL GAL Ardenne méridionale, réunissant acteurs publics et privés, suite au lancement de l'appel à candidature LEADER 2014-2020. La stratégie de développement suivie s'appuie sur plusieurs secteurs d'action confiés au GAL : l'agriculture, le tourisme, la forêt, l'action sociale, la culture et l'identité territoriale.

Dès 2016, l'équipe technique constituée s'active sur le terrain et met en œuvre différents projets. On peut ainsi citer parmi d'autres : le développement d'un tourisme à mobilité douce, la valorisation des guides touristiques, la création de rando de gare en gare, la valorisation des petites forêts privées,

la plantation de vergers haute tige, la création d'une coopérative fermière territoriale, la promotion des produits locaux, l'organisation de formations et conférences multiples, la création de jardins collectifs partagés, la valorisation de l'identité et du folklore du territoire, la culture du sapin de Noël en gestion différenciée, etc...

En parallèle à ces actions de terrain, la procédure de reconnaissance pour créer le Parc naturel se poursuivra de 2017 à 2019. Un comité d'étude est constitué avec une centaine de membres, des groupes de travail par thématiques sont organisés et de nombreux documents sont rédigés pour constituer le Plan de gestion du Parc.

Il va sans dire que ces démarches administratives, juridiques, participatives ou d'analyse demandent du temps, de la conviction, de la motivation et un certain enthousiasme. La force du territoire a été de pouvoir compter sur des bases existantes actives et une vision stratégique partagée, fortement favorisées par le GAL en place.

Ainsi, dès le départ, GAL et Parc naturel nouvellement créé ne font qu'un en unissant les nouveaux partenaires au sein de l'ASBL et en partageant le même nom. Le périmètre reste identique et rassemble des communes ayant marqué plusieurs fois la volonté ferme de travailler ensemble. Le réseau de partenaires est dynamisé suivant la philosophie LEADER par une équipe

déjà constituée, des projets concrets permettent de préfigurer l'action future du Parc et l'identité du territoire est déjà diffusée.

Dès 2020, GAL et Parc naturel de l'Ardenne méridionale permettent donc à l'équipe de s'agrandir à l'image du champ d'actions de la structure. De nouveaux projets portés sur la biodiversité, les paysages ou l'aménagement du territoire voient le jour avec l'objectif de préserver et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales exceptionnelles du territoire.

L'association y assure un rôle fédérateur essentiel, rassemblant les moyens humains et financiers, réunissant la diversité de partenaires publics et privés, permettant l'innovation et le développement de nombreux projets pluri-communaux ruraux dans un cadre organisé et pérenne.



Plus d'infos : <http://ardenne-meridionale.be>



# L'expérience est un bien qui se partage

Historien de l'art et archéologue, Philippe Lheureux conjugue au quotidien ses passions que sont le patrimoine, le développement local et la valorisation des ressources locales. Aujourd'hui, il développe et prodigue des formations en tourisme au sein du Centre de Compétence Tourisme de Marche-en-Famenne, une émanation du Forem.

Entre 2004 et 2008, Philippe Lheureux fût chargé de mission pour le GAL Burdinale Mehaigne. Le GAL regroupe les communes de Burdinne, Braives, Héron et Wanze. Il y fonde une cellule d'assistance architecturale et urbanistique, ainsi que plusieurs projets de mise en valeur du patrimoine.

Au nombre des réalisations du groupe, un Vademecum de sensibilisation pour propriétaires publics et privés ainsi que plusieurs actions de promotion du petit patrimoine. Il initie également des chantiers de restauration et une formation spécifique pour professionnels du bâtiment. Il participe au développement d'un circuit de promenade mettant en valeur les perles culturelles locales.

## Chef d'orchestre

Historiens locaux, bénévoles, propriétaires privés et publics, commissariat au tourisme, édiles communaux : ces projets l'amènent à interagir avec de nombreux partenaires. « Un travail réellement collectif. J'ai appris à solliciter les personnes ressources, animer les groupes et formaliser les décisions. J'ai également pu renforcer les projets par des avis techniques de collègues spécialistes en économie locale ou en environnement. Une fonction de chef d'orchestre, très riche ! » se souvient-il avec bonheur.

Pour celui qui, jusque-là, avait travaillé comme agent de développement local pour la seule commune de Héron, le GAL a aussi ouvert de nouvelles perspectives. Avant même son engagement, la préparation du programme l'a amené



à travailler avec l'agent de la Fondation Rurale de Wallonie et les agents des autres communes concernées - une collaboration alors inédite dans la région. « Grâce au GAL, j'ai pu participer à une dynamique territoriale élargie et développer mon réseau. J'ai aussi acquis une vision transversale du développement rural et identifié les problématiques qui émergeaient déjà à l'époque. » Il évoque la mobilité, la protection de l'environnement et le développement d'un tourisme de qualité.

## Bagage

Avec d'autres GAL wallons et un GAL du Pays basque français, il met en place une formation de guides du terroir. C'est elle qui l'amènera à collaborer étroitement avec le Centre de Compétence Tourisme qu'il rejoindra plus tard. Mais quel bagage y a-t-il emmené avec lui ? « Le GAL m'a appris à poser un diagnostic sur un territoire rural en fonction de ses composantes environnementales, patrimoniales, urbanistiques et de ses

activités liées au tourisme et au loisir. Concrètement, j'ai appris à lire des cartes et à mesurer les ressources disponibles d'une région à l'aune de ces facteurs » détaille Philippe Lheureux.

Il explique aussi comment il a découvert l'économie rurale, ses modes de collaboration et le rôle qu'y jouent les agriculteurs, associations, et autres acteurs d'influence. « En tant que formateur, cette représentation réaliste me permet aujourd'hui de bien expliquer les enjeux et les dynamiques à l'œuvre dans les territoires et de les mettre en perspective dans les grandes tendances wallonnes d'aujourd'hui » souligne-il.

Très pratiquement, les nombreux projets et réunions au sein du GAL lui ont aussi inculqué l'art de s'adresser à un groupe, de l'animer et de trouver un consensus ; des compétences qu'il dit beaucoup utiliser aujourd'hui dans ses activités de formateur. Autre acquis de « ses années GAL », il est aussi devenu expert dans l'identification des problèmes inhérents à des projets de développement touristique et les moyens pour les résoudre.

Dernier enseignement : le rôle fondamental que joue la confiance dans le développement d'un projet transcommunal. « Ça m'a vraiment marqué et je le rappelle régulièrement dans mes formations », nous souffle-t-il pour conclure.

Plus d'infos : [www.pays-burdinale-mehaigne.be](http://www.pays-burdinale-mehaigne.be)



# Au bénéfice d'acteurs locaux

Jouant les couteaux suisses du développement local, un GAL propose ses services à un grand nombre d'habitants aux profils variés. Trois exemples avec le GAL Condroz Famenne.

## S'appuyer sur des experts

L'école d'Achet a accueilli deux formations du GAL dans le cadre de son projet mobilité. Il s'agissait de cursus dédiés aux bonnes pratiques à adopter par les enfants lorsqu'ils circulent à pied ou à vélo.

L'objectif est bien entendu de faire découvrir, voire redécouvrir la mobilité douce. D'expliquer aux jeunes qu'il existe des alternatives à la voiture pour venir à l'école. « Ils habitent pour la plupart dans un rayon de 1 à 2 km. Cette formation leur montre que marcher ou rouler à vélo est bon pour la santé, bon pour l'environnement, mais aussi très agréable. A condition de bien respecter le code de la route et de faire preuve de prudence », nous explique Raphaël Beaujean, Directeur des écoles d'Achet et de Mohiville.

Dans la pratique, l'équipe du GAL présente les différents projets à la direction de l'école en début d'année. « Tout est souvent très intéressant, souligne Raphaël Beaujean. Et c'est gratuit, ce qui n'est pas négligeable. Nous sommes des enseignants, pas des spécialistes en sécurité routière ou en plantation de haies. Ces formations sont données par des experts dans leur domaine. Ce sont surtout des passionnés. Et quand un passionné vous explique quelque chose, c'est toujours captivant. C'est une vraie valeur-ajoutée pour les cours d'éveil scientifique. »

## Échanges intergénérationnels

Gilbert a 73 ans et participe au projet « Donne-moi la parole ». A travers différentes activités, le projet interroge

les jeunes et les aînés sur la manière dont ils se sentent au sein de leur commune, sur leurs perceptions des autres générations, mais aussi sur ce que chaque génération peut apporter aux autres. Objectif final ? Créer un plan d'actions intergénérationnelles porteuses de sens pour chaque génération.

« En cette période de crise sanitaire, « Donne-moi la parole » nous propose de nous intéresser aux autres, au-delà de nous-mêmes, raconte Gilbert. On a beaucoup de choses à échanger avec les autres générations et le GAL proposait de le faire de manière originale. Ce qui m'a surtout séduit, c'est le côté concret du projet, contrairement à d'autres actions intergénérationnelles auxquelles j'ai déjà participé. »

Gilbert a participé aux différentes rencontres où chaque aîné a pu exprimer ses ressentis, sa vision des autres générations, ce qu'il pourrait apporter à la société. Dans le même temps, les jeunes ont été sondés via un questionnaire en ligne. Une rencontre va ensuite être organisée avec les différentes générations pour partager leurs réflexions et mettre sur pied ensemble des actions concrètes. « Le GAL travaille sur nos communes depuis plusieurs années et collabore avec de nombreuses structures. Son ancrage local est une force pour ce genre de projet car cela permet de toucher les personnes, de les mobiliser autour de ce type de projet. »

## Des conseils précieux

Luc Tasiaux gère une exploitation mixte, avec quelque 300 têtes de bétail et la

production d'alimentation pour les animaux.

C'est un appel à projets lancé par le GAL qui met Luc sur la voie de la transformation laitière. « L'idée était de s'associer pour faire de la transformation en commun. Mais produire du fromage est plus compliqué qu'il n'y paraît. Heureusement que le GAL nous a accompagnés à tous les niveaux. Il nous a encadrés, palier par palier, en nous mettant à chaque fois en contact avec les bonnes personnes », souligne Luc.

C'est ainsi qu'est née « L'association fromagère Collégiale », qui regroupe 3 éleveurs, 2 transformateurs et... le GAL. Ensemble, ils produisent un fromage à identité régionale, « Le Collégial de Ciney », fabriqué pour le moment dans l'atelier partagé du Pôle fromager de Ciney. « Nous avons atteint une production suffisante que pour prendre plus d'autonomie. Le GAL nous a aidés à trouver les fonds et nous venons d'acheter une cuve et une presse qui arrivent bientôt chez moi, dans un plus grand atelier. On a envie de se développer et d'affiner d'autres fromages. Au final, le GAL, c'est l'huile que l'on met entre les pignons pour que les rouages ne claquent pas et que tout tourne bien », conclut Luc.

Plus d'infos :  
[www.condroz-famenne.be](http://www.condroz-famenne.be)

# Ensemble, grâce à la culture

Rendre la culture accessible à tous. Tel est l'objectif poursuivi par le GAL Culturalité, actif en Hesbaye Brabançonne. Dans cette région riche de son patrimoine, le GAL a mis en place divers projets culturels, favorisant la rencontre entre les habitants et renforçant l'esprit de communauté. Portée par le Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW), une plateforme de coopération culturelle a d'ailleurs été créée à cet effet.

Le GAL Culturalité est actuellement actif dans les 7 communes constituant la Hesbaye Brabançonne (Beauvechain, Incourt, Ramillies, Perwez, Hélécinne, Orp-Jauche, Jodoigne). Même si elle y occupe une place de choix, la culture n'est pas le seul domaine d'activité du GAL. En effet, une dizaine de thématiques variées constitue son programme d'action : patrimoine, mobilité, agriculture, territoire et économie locale sont traduits en projets porteurs pour le développement territorial.

## La collaboration avec le CCBW

Afin de pouvoir entrer un projet culturel LEADER, le GAL Culturalité avait décidé s'associer à un opérateur culturel. La collaboration avec le CCBW a donc été lancée, donnant naissance à la plateforme de coopération culturelle. Cette dernière rend ainsi les objectifs culturels des 7 communes du GAL possibles.

Elise Vincke, chargée du projet de plateforme Est - GAL Culturalité au sein du CCBW, nous a présenté les 3 principaux projets de la plateforme de coopération culturelle. Découvrons « Une toile sous les étoiles », « SENTES » et « Scènes de village ». Le maître mot de ces projets ? Rassembler.

## Au cœur des SENTES

Avez-vous déjà aperçu des œuvres artistiques contemporaines lors d'une balade champêtre en Hesbaye Brabançonne ? Si oui, vous avez dès lors pu apprécier l'initiative SENTES. Chaque année, et ce depuis 2012, le GAL Culturalité lance un appel à projets invitant les artistes de tous

coins à imaginer et créer des œuvres pour enrichir les parcours balisés de la Hesbaye Brabançonne. Les lieux sont ainsi source d'inspiration pour ces artistes. Cette année, la 7<sup>e</sup> commune a accueilli le projet et ce sont 4 artistes qui ont pu apporter leur touche artistique aux promenades de la région.

## Scènes de village

La tournée culturelle Scènes de village a eu lieu pour la première fois en 2017. Chaque année, entre mai et octobre, des spectacles, concerts et animations sont organisés dans les 7 communes situées à l'est brabançon ; la tournée compte ainsi 7 escales. Pour chacune des communes, la localisation de l'escale varie chaque année, avec pour but d'ainsi parcourir *in fine* tous les villages du territoire. Totalement gratuit et à destination du grand public, le projet Scènes de village a pour objectif de rendre la culture accessible à tous tout en permettant aux citoyens de se réappropriier les espaces publics de leur village.

La programmation, à chaque fois différente, est constituée d'arts de rue (théâtre, cirque, danse...) et est destinée à un public familial. Des animations jeunes publics y sont d'ailleurs proposées. Lorsque cela s'y prête, une partie de la

programmation est également dédiée à des artistes de la région.

De plus, à la suite d'une série d'ateliers organisés avec les habitants des 7 communes en partenariat avec l'ASBL Article 27, un « objet mobile artistique », imaginé par un artiste ou collectif d'artistes, accompagne chaque année « Scènes de villages » sur ses différentes escales. Cet objet mobile agit comme véritable symbole de la tournée culturelle.

## Une toile sous les étoiles

Cette année, le GAL a organisé sa 10<sup>e</sup> édition d'« Une toile sous les étoiles ». En effet, durant les mois d'été, le GAL Culturalité organise également des séances de cinéma en plein air. La programmation, gratuite, est, elle aussi, destinée au grand public.

Projet itinérant annuel, tout comme « Scènes de village », le projet est programmé en 7 escales. L'objectif est de mettre en valeur les places des villages où « Une toile sous les étoiles » prend place.

## Plus d'infos :

GAL Culturalité : [culturalite.be](http://culturalite.be)  
Centre culturel du Brabant wallon : <https://www.ccbw.be>



# Des projets pour et par les citoyens

Quelle place occupe le citoyen dans la sélection et la mise en œuvre des projets portés par un GAL ? Pour répondre à cette question, nous avons rencontré l'ancien et la nouvelle coordinatrice du GAL Entre-Sambre-et-Meuse.  
Interview croisée entre Aurélie Leclercq et Olivier Servais.



Aurélie Leclercq

Olivier Servais

Sur le territoire de l'Entre-Sambre-et-Meuse, comme dans tous les autres GAL, les citoyens sont impliqués très tôt dans le processus d'élaboration des projets. Aurélie Leclercq, l'actuelle coordinatrice, nous rappelle d'ailleurs que l'Assemblée générale est constituée de représentants privés (agriculteurs, hébergeurs, centres culturels, syndicats d'initiative, initiatives citoyennes...) et publics (élus des 4 communes). « La diversité de ce panel assure une représentation la plus complète », souligne-t-elle.

Dans la pratique, comment s'organise cette implication ? Olivier Servais, l'ancien coordinateur, se souvient que lors des premières programmations, le GAL avait organisé une réunion associant élus locaux et citoyens, ce qui a permis de valider les enjeux et de définir des objectifs auxquels il était important de répondre. « Nous avons lancé un appel à idées pour que les citoyens proposent eux-mêmes une série de projets à mettre en œuvre », nous raconte-t-il. « Nous avons analysé ces propositions et sélectionné celles qui cadraient le mieux avec les objectifs et enjeux que nous avons identifiés. Ces consultations ont servi de base à l'élaboration de notre stratégie et à la définition de nos objectifs. »

Aurélie Leclercq ajoute d'ailleurs que « Tous ces regards croisés ont permis de mettre le doigt sur un certain nombre de défis pour les 10 ou 15 années à venir, comme préserver la biodiversité, favoriser l'accès aux produits locaux ou encore stimuler les projets citoyens... »

La participation active du citoyen est, dans bien des cas, la clé de réussite du projet lui-même. « Si un projet manque de répondant, c'est souvent parce que le public n'est pas prêt. Nous devons alors revoir nos ambitions et redévelopper la phase de sensibilisation avant d'entrer réellement dans le passage à l'action », précise Aurélie Leclercq. « Ou que la communication n'a pas été optimale », s'empresse d'ajouter Olivier Servais. « Lorsque la participation fait défaut, c'est parfois parce que l'information n'a pas bien circulé. Nous devons alors revoir notre approche. »

La participation varie aussi d'un projet à l'autre. Elle est notamment liée au bénéfice que le citoyen peut en retirer : plus celui-ci est évident, plus grande est son implication. « Nous avons participé à la création d'une coopérative favorisant la distribution de produits locaux, le développement de circuits courts et le soutien aux artisans et agriculteurs qui se lancent », nous raconte Olivier Servais. « Aujourd'hui, la coopérative est gérée par une soixantaine de bénévoles et fonctionne très bien. Quelque 250 familles passent plus de 50 commandes par semaine qu'elles viennent récupérer dans 5 points de collecte répartis sur le territoire. »

Les citoyens sont-ils conscients d'être les bénéficiaires des projets portés par le GAL ? Les deux coordinateurs nuancent leur réponse.

Pour Olivier Servais, ils sont parfois des bénéficiaires secondaires et donc moins conscients des avantages perçus d'un projet. Pour étayer son propos, il évoque « Agrinature », un projet destiné à soutenir les agriculteurs dans la mise en place de pratiques plus durables. « Si la préoccupation environnementale était ressortie lors des phases de consultation, cela s'est traduit par un projet où le citoyen n'est pas un acteur du projet, mais l'un de ses bénéficiaires indirects. »

Quant à Aurélie Leclercq, elle est plus affirmative : ils sont de plus en plus conscients d'être les bénéficiaires des projets et actions du GAL. « Notre objectif est d'ailleurs de les rendre de plus en plus autonomes et d'amplifier les changements qui se mettent en place. Nous travaillons à la réalisation d'une plateforme interactive qui devrait voir le jour au début de l'été. Elle rassemblerait l'ensemble des propositions du territoire qui soutiennent la dynamique de transition rurale (programme des balades accompagnées, formations, chantiers participatifs, initiatives citoyennes...), mais aussi tous les supports du GAL à la germination d'idées (références, réseau existant, formations...). »

Plus d'infos :  
[www.entre-sambre-et-meuse.be](http://www.entre-sambre-et-meuse.be)

# Une réflexion concertée

Un GAL est une structure plurielle. Tant au niveau de sa composition, que des projets qu'il mène sur son territoire. Pour que son action soit efficace, il déploie une stratégie dans laquelle les projets s'entremêlent et poursuivent des intérêts communs.

Pascal Balleux est le Directeur du Centre de Développement Agroforestier de Chimay, l'un des membres du Conseil d'Administration du GAL de la Botte du Hainaut. Ce dernier est composé de 5 communes et 21 membres privés, dont des associations locales. C'est une évidence : la concertation est inscrite dans ses gènes. « On se situe dans la Botte verte du Hainaut, confinée entre la frontière française et la province de Namur. On y retrouve 5 régions écologiques différentes qui, in fine, donnent une vraie richesse de diversité de patrimoine naturel notamment » explique-t-il. D'ailleurs, à y regarder de plus près, les différents projets menés par le GAL gravitent autour du développement local des ressources naturelles, que ce soit l'eau, l'agriculture, les forêts, les paysages, etc.

A côté de cette dimension « naturelle » de la Botte, on retrouve un potentiel touristique et culturel important, qui permet la mise en œuvre de projets concertés autour de ces autres dynamiques porteuses.

## Processus démocratique et participatif

Mais comment fonctionne le GAL quand il s'agit d'impliquer autant de participants ? La sélection des projets se fait sur un mode participatif, impliquant l'ensemble des acteurs locaux et donc également les membres du CA. Concrètement, l'élaboration de la stratégie s'est faite sur le principe du bottom-up (approche ascendante). Le groupe est allé voir, dans les différents secteurs, quels étaient les atouts, les faiblesses et les pistes d'amélioration.

Pour Pascal Balleux, le premier dénominateur commun à l'ensemble

des projets, c'est le process utilisé. « Quel que soit le secteur concerné, le point de départ est la réalisation d'un audit. Il s'agit de diagnostiquer les plus et les moins, cerner les problématiques, lister les questions... Ensuite, les projets se focalisent à sensibiliser et informer les communautés locales. Chaque développement fait l'objet de publications dans la presse, de production de folders ou l'organisation de rencontres avec les acteurs concernés. L'objectif est à la fois de motiver et de mobiliser. Enfin, viennent des actions pour guider, former et accompagner les publics-cibles. Diagnostic, sensibilisation, formation, développement et accompagnement. Voilà les mots-clés finalement traduits dans chacune de nos fiches projets. C'est, pour moi, une démarche logique de développement rural. »

## L'exemple de la forêt

L'agroforesterie est un exemple d'interconnectivité de projets qui amène des complémentarités et des bénéfiques transversaux. Elle poursuit des objectifs qui s'inscrivent dans de nombreux domaines : la forêt et sa filière bois bien sûr, mais aussi l'agriculture, l'environnement, le bien-être animal, les enjeux climatiques, le tourisme... La forêt est ici une ressource naturelle qui sert de terreau pour des projets de développement rural variés, complémentaires et intégrés.

Cette thématique a été abordée à chaque programmation LEADER, mais sous des angles différents. Lors de la programmation de 2004-2008, c'est la valorisation de la forêt privée que le GAL a mise en avant. L'équipe est partie du constat que de nombreux petits propriétaires se trouvaient bien démunis lorsqu'il s'agissait de gestion de leur bien,

des travaux à y effectuer ou de la vente de leur production en petits lots. « C'est ainsi qu'à germé l'idée du groupement de propriétaires forestiers et on a créé l'ASBL GProFor qui associait une dizaine de propriétaires, mais qui représentait plus de 2.000 ha de bois. On a essayé de former et d'informer les propriétaires et d'organiser des commandes groupées pour les travaux, ainsi que des ventes, elles aussi groupées » se rappelle Pascal Balleux.

Entre 2009 et 2013, le GAL s'est intéressé à la forêt publique, qualifiée alors de vieillissante, voire de malade et qui ne se renouvelait pas. « Les ouvriers forestiers manquaient de formation et de matériel. Nous avons donc agi pour améliorer la gestion des massifs forestiers publics. Ce qui a notamment conduit à l'acquisition d'équipements de sécurité adéquats, ainsi que d'un matériel partagé par les opérateurs. »

Pour cette programmation, c'est « la sylviculture multifonctionnelle durable et plus performante des forêts de la Botte du Hainaut » que le GAL a inscrit à l'ordre du jour. Il y est question d'optimisation et de diversification de la production. Avec, en point de mire, la publication d'un « Guide technique de bonnes pratiques forestières ». Un document en cours de finalisation et qui existera au format papier et au format digital. « Quel que soit le domaine, nous avons toujours essayé de terminer ces missions de développement en produisant des livrables qui vont non seulement desservir les communautés locales, mais qui vont aussi permettre d'enrichir et de diffuser les bonnes pratiques à l'extérieur. C'est d'ailleurs l'un des objectifs LEADER » conclut Pascal Balleux.

Plus d'infos :  
[www.galdelabotte.be](http://www.galdelabotte.be)  
[www.cdaf.be](http://www.cdaf.be)

# Les projets ne connaissent pas de frontières

Le programme LEADER soutient la mise en œuvre de projets locaux favorisant le développement durable de l'espace rural, tout en renforçant le contexte économique. Pour les territoires transfrontaliers, ces projets prennent parfois une dimension internationale. C'est notamment le cas pour le GAL des Plaines de L'Escaut.

Le GAL des Plaines de l'Escaut regroupe 6 communes et couvre un territoire semi-rural densément peuplé. Il y mène des projets dans divers domaines : la gestion différenciée d'espaces verts, des projets liés à la mobilité, d'autres portant sur l'agriculture sociale, l'insertion socio-professionnelle, le tourisme durable, la culture ou encore le développement de circuits courts. « Nous privilégions une démarche bottom-up dans la définition des projets, en veillant toujours à être cohérents par rapport aux besoins du territoire » précise Pierre Delcambre, Coordinateur du GAL.

Le projet CoopCarto est un bel exemple de projet transnational. Il associe 3 GAL français à celui des Plaines de l'Escaut. « Le projet est basé sur la cartographie coopérative. L'idée c'est de voir comment on peut, grâce à un tel outil, accompagner des projets de territoire », explique Pierre Delcambre. Il est construit sur l'outil OpenStreetMap, une carte du monde ouverte et collaborative qui fonctionne à l'image de Wikipédia : tout qui dispose d'un compte peut y encoder des maisons, des monuments, des routes...

Le coordinateur précise que dans bien des cas, la mise à jour des données correspond à un besoin lié à un projet. « C'est ce qui s'est passé sur le territoire du GAL de Garrigues en Costières, dans la région de Nîmes. On y retrouve des petites cabanes de bergers en pierres sèches, appelées des capitelles. Un villageois a un jour eu l'idée de cartographier celles près de chez lui. Puis un habitant du village voisin en a fait de même. C'était quelque chose d'oublié, enterré dans les talus. De fil en aiguille, ils ont fini par en

cartographier plusieurs centaines, mettant ainsi à jour un patrimoine historiquement lié à la Garrigues. » Le projet s'est conclu par l'édition d'une véritable encyclopédie sur le patrimoine local. On peut bien entendu tout cartographier : des monuments, bien sûr, mais également des services, des commerces ou encore de sentiers. « C'est ce que nous faisons dans le cadre de notre projet mobilité pour établir un tracé complet des sentiers de randonnée. »

C'est cette richesse du contenu répertorié qui donne à l'outil toute sa raison d'être. L'objectif de CoopCarto est de créer un site ressources : [www.cartographie-collaborative.eu](http://www.cartographie-collaborative.eu). Tout qui souhaite mener un projet sur le territoire y trouvera une multitude d'informations et ce quel que soit le thème concerné. Il y trouvera également des méthodologies de travail, des retours d'expériences menées ailleurs, etc. « L'intérêt de mener ce projet en collaboration avec des territoires différents est de confronter les pratiques de chacun aux réalités des autres. On essaye que le site offre une vision la plus large possible et s'adresse à un public varié », confie Pierre Delcambre.

Mais l'outil ne se contente pas de collationner des infos. Il envisage également une série de scénarii pour les utilisateurs potentiels, donnant ainsi au projet sa véritable valeur ajoutée pour tous les acteurs locaux qui désirent exploiter les données disponibles. « Si l'outil est né de contacts extérieurs, notre objectif est bien de le mettre à disposition des acteurs de notre territoire. C'est dans cet esprit que nous l'avons développé. »

L'intérêt de travailler avec des territoires différents est de pouvoir, à un moment donné, confronter les pratiques de chacun aux réalités des autres. « L'objectif est de mettre en ligne un site le plus éclectique possible, qui ne soit pas spécifique à nos propres réalités et de pouvoir partager avec un maximum de personnes. Le site ne doit être ni belge, ni wallon, ni même français. Il doit être le plus ouvert possible et accessible au plus grand nombre. Puis l'on met à disposition des compétences spécifiques qui ne sont pas forcément présentes partout » insiste encore Pierre Delcambre.

## Plus d'infos :

[www.plainesdelescaut.be](http://www.plainesdelescaut.be)  
[www.cartographie-collaborative.eu](http://www.cartographie-collaborative.eu)





## PORTRAIT

Reinold Leplat a débuté sa carrière au Parc naturel des Plaines de l'Escaut en 1999. Il en est aujourd'hui le Directeur. Une longévité qui n'a en rien entamé sa passion. « *Je suis un chef d'orchestre qui peut s'appuyer sur d'excellents musiciens, aime-t-il préciser d'emblée. Et un Parc naturel est une formidable salle de concert.* »

Le parc s'étend sur un territoire rural atypique, façonné par les activités industrielles intenses du début du siècle passé. « *On y exploitait la pierre, en ce compris le charbon. Cela a généré d'importants flux de population et nécessité l'aménagement d'un vaste réseau d'infrastructures. Cela n'a pourtant en rien contre-carré son caractère rural, avec ses atouts et ses faiblesses* », souligne Reinold Leplat.

En réalité, l'exploitation des carrières a littéralement sculpté le territoire. La nature de son sol, les spécificités agricoles et la structuration du bâti en sont les conséquences directes. Comme dans d'autres cas, l'intense activité humaine est à l'origine de milieux « naturels » remarquables. Les marais d'Harchies en sont un parfait exemple. « *Lorsqu'on a arrêté l'exploitation du charbon,*

*les galeries creusées à cet effet se sont effondrées, créant des îlots et des marécages qui ont favorisé le développement d'une faune et d'une flore spécifiques,* nous explique Reinold Leplat. *L'exploitation du sable a généré la présence de sites d'un grand intérêt pour la biodiversité. Les abeilles y creusant leurs galeries s'y sont installées en nombre. Quant aux activités de génie civil du milieu carrier, elles ont dessiné des paysages uniques, offrant des zones de nidification idéales pour le hibou grand-duc.* »

Le parc est adossé à la frontière française. Mais la nature ne connaît pas cette notion de frontière. « *Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, créé en 1968, est le plus ancien des parcs naturels régionaux français. En jetant un coup d'œil par-dessus la frontière, ses gestionnaires ont très vite identifié de grandes similarités entre nos deux territoires. C'est ainsi qu'à l'initiative de la Région Nord-Pas-de-Calais et de la Wallonie est né le premier parc transfrontalier en 1983. Depuis lors, les échanges ne se sont jamais interrompus.* »

Cette dynamique constante entre les deux équipes a donné naissance à une

structure juridique commune : un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT). « *Au-delà de la coopération en termes d'échanges entre les deux zones, nous sommes dans une dynamique de projet commun de territoire* », insiste Reinold.

A titre d'exemple, il y a la création d'une « *Équipe de gestion de la nature et du paysage* », équipe dont les membres sont des personnes en insertion socio-professionnelle. « *Le territoire transfrontalier constitue un support extraordinaire pour alimenter le parcours d'insertion. On y pratique une gestion différenciée, avec un impact au niveau du paysage et de la biodiversité. La plupart des chantiers se font en commun. Ce sont de véritables supports à l'insertion et les participants ont le sentiment d'être utiles, de faire quelque chose qui a du sens. C'est un superbe moyen de leur remettre le pied à l'étrier, tout en participant à la valorisation du patrimoine local. Nous sommes d'ailleurs en train de mettre en place une plateforme des acteurs de l'insertion pour faciliter et pérenniser ce genre d'opération transfrontalière* », termine fièrement Reinold Leplat.

# Projets Innovants d'Est

Créé en 2016, Entre Vesdre et Gueule est l'un des derniers GAL à voir le jour. Il peut donc s'inspirer d'autres territoires afin de dynamiser les communes germanophones d'Eupen, Raeren et Lontzen.

Par sa création en 2016 dans le cadre de la programmation LEADER actuelle, le Groupe d'Action Locale Entre Vesdre et Gueule (EVG) complète la couverture géographique de la région germanophone en matière de développement rural. Actif sur les communes d'Eupen, Raeren et Lontzen, il se joint en effet au GAL « 100 villages - un avenir », situé au sud du Parc Naturel des Hautes Fagnes.

Porté par la Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG), le GAL a pour thématiques principales l'économie, l'énergie, la protection de la nature, la mobilité, le tourisme et les affaires sociales. Des thématiques aussi variées que les profils des trois communes. « Notre territoire est très hétérogène et ce, tant en matière démographique que géographique, confirme Annalisa Zeimers, coordinatrice du GAL. Par exemple, Lontzen est portée sur l'agriculture tandis que Raeren et Eupen regorgent de forêts. Parallèlement à cela, Eupen est un milieu presque urbain alors que Lontzen est pleinement rurale. »

La création du GAL sur ce territoire représente donc une nouveauté en soi, et aura nécessité des mois de préparation et de mise en place.

## Innovover, c'est améliorer

Bien entendu, l'innovation – valorisée par la démarche LEADER – va bien au-delà de la simple existence du GAL en terre nord-germanophone. « Pour nous, l'innovation signifie avant tout améliorer la qualité de vie dans notre région, argumente notre interlocutrice. Pour y

parvenir, il ne faut pas nécessairement développer de nouvelles choses : en observant les initiatives qui se créent autour de nous, il est souvent plus opportun d'analyser et d'identifier celles qui sont utiles pour notre région et de les adapter selon les spécificités de notre territoire. »

En la matière, le meilleur exemple est probablement celui des circuits VTT. Destiné à dynamiser et promouvoir le tourisme local, ce projet combine différentes initiatives que l'on peut déjà retrouver sur d'autres territoires. « Contrairement à d'autres communes, nous n'avons pas encore de signalétique physique renseignant le réseau existant chez nous, reprend Annalisa Zeimers. Nous en avons donc profité pour l'enrichir avec d'autres actions, comme l'intégration de panneaux panoramiques sur le parcours, par exemple. Situés à des endroits présentant une vue exceptionnelle, ils permettent de situer et reconnaître les différents points d'intérêts en un clin d'œil ». Ajoutez-y la possibilité de les visiter virtuellement (à partir d'un smartphone, par exemple), et lesdits points d'intérêts prennent une toute nouvelle dimension.

## Innovover, c'est s'adapter

Plus récemment, le GAL EVG a mobilisé une autre forme d'innovation en créant une vitrine numérique, afin de soutenir le commerce local. « Il s'agit d'un projet mené conjointement par les deux GAL des cantons de l'Est et qui a été initié lors de la première vague de la pandémie, détaille la coordinatrice. L'objectif ici était de renforcer le commerce local et de développer sa visibilité, en regroupant



sur une seule plateforme tous les commerçants acceptant les commandes en ligne [via e-shop ou réseaux sociaux, NDLR]. Nous n'étions certainement pas les premiers à créer ce genre d'outil mais cela n'existait pas encore chez nous ».

## Innovover, c'est anticiper

Parmi les actions d'Entre Vesdre et Gueule, l'environnement n'est pas en reste. En témoigne leur projet visant à « améliorer la fonction écologique des haies par la diversification de leurs fonctions ». Mené depuis 2019 en collaboration avec les deux GAL voisins, ses objectifs sont doubles : réduire l'arrachage et le renouvellement des haies en optimisant leur préservation, et multiplier les possibilités de revalorisation (énergétique, en litière, etc.). « L'énergie et la protection de la nature resteront des thématiques inévitables pour les années à venir, donc ce type de projet est important pour notre avenir », conclut Annalisa Zeimers.

Plus d'infos :  
[www.wfg.be](http://www.wfg.be)





# Le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier : 20 ans d'aventures Leader

Par Françoise Erneux-Yernaux, Présidente du GAL

Le Gal Haute-Sûre Forêt d'Anlier s'est constitué au printemps 2002, il y a tout juste 20 ans, en vue d'exécuter le plan de développement stratégique du Parc naturel du même nom afin de répondre aux attentes des habitants.

Fort de son ensemble cohérent formé par le bassin hydrographique de la Sûre et du prestigieux massif de la forêt d'Anlier, le GAL a ainsi commencé l'aventure LEADER dès 2003.

Au début de son parcours, le GAL a surtout travaillé avec les acteurs du tourisme, et a soutenu la mise en place et la promotion de Syndicats d'Initiative et des propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes.

Il y a presque 20 ans, le GAL a organisé les premières formations de « guide du terroir ». Il a ainsi aidé plusieurs personnes du territoire à gagner en compétence et pour certaines à se lancer dans l'accueil touristique et l'accompagnement de groupes.

Dès cette première expérience Leader (2000-2006), le GAL a créé des collaborations avec les agriculteurs du territoire et développé une image autour d'une agriculture de qualité. La marque collective « Régal de nos terroirs » a accompagné un premier réseau de producteurs locaux. Puis, petit à petit, le GAL a encouragé la valorisation des diverses ressources alimentaires, en créant des filières et des coopérations, telle la filière « épeautre d'Ardenne ».

La programmation 2007-2013 s'est enrichie de l'arrivée de partenaires culturels, tels que le Musée en Piconrue avec qui l'équipe du GAL a voyagé en terres bretonnes, sur le thème des légendes. Légende du Roi Arthur et légendes d'Ardenne se sont mêlées

dans une exposition d'œuvres originales, dans une pièce de théâtre et ont donné naissance à un magnifique ouvrage « Ardenne et Bretagne, les sœurs lointaines ».

Avec les Centres culturels du territoire, le GAL a mis sur pied dès 2012 le « Charivari du Parc naturel » : festival itinérant qui fédère le tissu associatif et culturel des communes. Le projet a bien évolué et l'animation culturelle du GAL se poursuit aujourd'hui avec des spectacles collectifs « Centre de mon Monde ».

La programmation actuelle a vu le réseau du GAL s'élargir encore avec, cette fois, les acteurs du patrimoine et de l'histoire locale. Le GAL a commencé une belle collaboration avec l'association Arc-Hab, qui réunit des archéologues et bénévoles sur l'étude de substruction des vestiges de la villa gallo-romaine de Mageroy. Le GAL a permis la mise en place d'une coopération transfrontalière avec une association jumelle, au Grand-Duché de Luxembourg. Des études géoradar (exploration du sous-sol) ont été menées sur les deux sites, des voyages d'études ont été organisés en Belgique, France et Allemagne.

Les Cercles d'Histoire sont aussi de l'aventure Leader au travers d'un vaste projet « Entretien du patrimoine, s'approprier le territoire » : de nombreuses actions sont menées avec tout un réseau de passionnés.

Le GAL est également associé à un Office de Tourisme (Léglise) sur le thème

des marchés de terroirs et du produit alimentaire local. Dans ce cadre, le GAL et son partenaire se sont rendus en Finlande, en Cotentin, en Bretagne, et (virtuellement en raison du covid), en Suède. Une jeune restauratrice, Evelyne Annet, a accompagné la délégation du GAL pour représenter la Belgique dans un concours culinaire international « localeat », dont elle a ramené le prix de la meilleure valorisation du produit local.

La liste est très longue et comporte aussi des aspects sociaux et solidaires telles les fermes d'insertion sociale, dont la toute première expérience wallonne a été menée à l'initiative du GAL.

En guise de conclusion, il me paraît important de préciser l'aspect participatif des décisions prises après réunions, concertations et en connaissance du territoire. Dans ce contexte, le travail de l'équipe du GAL, le coordinateur Donatien et son équipe de chargés de mission qui ont fait soit un bout de chemin ou partagent toujours l'aventure : Ginette, Sébastien, Geneviève, Denis, Véronique, Laetitia, Christine, Laurence, Anne-Laure, Magali, Florine, Rose-Marie,...

Parmi mes nombreux bons souvenirs, la mise en réseau des compétences et les moments de grande satisfaction lors d'inaugurations et rencontres.

Plus d'infos : <https://www.parcnaturel.be>



# Au cœur des circuits-courts

Le 30 août dernier, dans le cadre du projet « Relocalisation de l'alimentation en Wallonie », le GAL Jesuishesbignon.be a joint ses forces à celles des GAL Pays des Condruses et GAL Burdinale-Mehaigne lors de l'organisation d'un « speed dating » circuits-courts.

Né il y a 4 ans, le Groupe d'Action Locale Jesuishesbignon.be est actif dans 11 communes de la Hesbaye Liégeoise (Amay, Berloz, Donceel, Faimés, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Verlaine, Villers-le-Bouillet et Waremme). Comme tout GAL, ses thématiques de missions en développement rural sont très variées : on y retrouve la mobilité, l'environnement, le circuit-court, la smart ruralité, la cohésion sociale, mais aussi la diversification en grandes cultures.

## Un speed dating pas comme les autres

En août dernier, le GAL Jesuishesbignon.be, en collaboration avec le GAL Pays des Condruses et le GAL Burdinale-Mehaigne, a accueilli environ 40 producteurs dans une ferme située à Faimés dans le cadre d'un speed dating B2B. Fromagers, éleveurs, brasseurs, maraîchers, meuniers et bien d'autres acteurs locaux ont répondu à l'appel.

L'objectif de cette initiative ? Faciliter la rencontre entre les producteurs et les acheteurs professionnels, tout en promouvant les circuits-courts. En effet, cet événement est né de la demande d'une agricultrice souhaitant atteindre une clientèle professionnelle et ainsi créer des relations commerciales.

Comme nous l'explique Paul-Emile De Wulf, chargé de mission diversification en grandes cultures au GAL Jesuishesbignon.be, cet événement n'était donc pas à destination du grand public. Étaient invités à découvrir les stands et à déguster les produits les

restaurateurs-traiteurs, les cuisines de collectivité ou encore les commerçants de produits locaux de la région de Meuse-Hesbaye Condroz. Ces derniers pourront ensuite mettre en avant et valoriser les produits découverts lors de cette rencontre dans leurs commerces et restaurants.

L'événement, des plus convivial, a été un succès aux yeux de tous. En effet, selon une enquête de satisfaction réalisée à la suite du speed dating, tous les producteurs souhaitent participer à une prochaine édition. L'objectif a d'ailleurs été atteint puisqu'il ressort qu'aussi bien les acheteurs que les producteurs ont établi plusieurs relations commerciales à cette occasion. « *Cela ne peut que s'améliorer à l'avenir* », mentionne d'ailleurs Paul-Emile De Wulf. Finalement, c'est également la belle diversité des produits proposés qui a été notée par les participants, aussi bien producteurs qu'acheteurs.

## Sensibilisation et conscientisation

Le speed dating n'est pas l'unique initiative du GAL pour la sensibilisation au circuit-court et à l'alimentation durable.

Afin de conscientiser les citoyens hesbignons aux farines locales, le projet « GAL'Opain », soutenu par la Fondation Roi Baudouin, est né. Le GAL'Opain est un four itinérant mis à disposition des citoyens, qui peuvent le louer et se l'approprier afin de produire leur propre pain. En plus de permettre aux citoyens la découverte de farines locales, le GAL'Opain favorise la cohésion sociale et

la création de liens sociaux.

De plus, le projet « Epis de Hesbaye », coopérative de 4 agriculteurs hesbignons, mérite d'être mentionné. Coordonné par le GAL, il porte sur la production d'une farine locale commercialisée ensuite dans les boulangeries et commerces locaux, tels que les magasins à la ferme.

Finalement, un autre exemple d'initiative en faveur de l'alimentation durable et du circuit-court est le rallye gourmand organisé dans quelques fermes de la région. Semblable au concept de la ferme ouverte, le rallye gourmand permet au grand public de découvrir, sur le terrain, les produits proposés par leurs agriculteurs locaux.

Plus d'infos : <https://jesuishesbignon.be>



# Meuse@Campagnes trace les contours de son Smart Territoire

Littéralement inscrit dans l'ADN du GAL Meuse@Campagnes, le numérique se retrouve dans la plupart de ses actions. En fer de lance : le projet « valorisation de la citoyenneté par le numérique », qui repose sur trois piliers principaux.

Fondé en 2016 dans le cadre de la programmation LEADER actuelle, Meuse@Campagnes (M@C) est l'un des derniers Groupes d'Action Locale à voir le jour en Wallonie. Actif sur les communes d'Andenne, Fernelmont et Wasseiges, il a pour thématiques principales le tourisme durable, la transition énergétique, le circuit-court, l'alimentation, le développement du maraîchage pour tous ainsi que la valorisation de la citoyenneté par le numérique.

En incorporant l'arobase directement dans son nom, le GAL souligne son intention d'intégrer le numérique au sein de ses projets. « C'est une clé de voûte de notre programme, confirme Jean-Pierre Trésegnie, chargé de projet « citoyenneté et numérique » au M@C. Dès notre création, nous avions l'ambition de le décliner afin de faire de notre région un « Smart Territoire ». Il faut savoir que nous sommes sur des communes où l'on voit arriver de plus en plus de néoruraux, qui connaissent moins bien le territoire et donc ont moins de lien avec les habitants

d'origine. Le numérique apporte ici sa pierre à l'édifice pour favoriser ce lien entre habitants. »

## Gouvernance, participation et collaboration

En adéquation avec l'approche innovante préconisée par la programmation LEADER, le GAL s'appuie sur trois piliers afin de mettre en œuvre sa stratégie de développement digital : la gouvernance, la participation citoyenne et la collaboration entre les citoyens.

## OPEN DATA : LA BONNE GOUVERNANCE PAR LA TRANSPARENCE

Parmi les fers de lance de Meuse@Campagnes en matière de valorisation de la citoyenneté, la gouvernance représente le premier des trois piliers de sa stratégie digitale. Pour ce faire, le GAL prône l'ouverture des données des administrations : « Encore aujourd'hui, beaucoup de communes travaillent sur papier ou avec des tableurs Excel séparés, commente Jean-Pierre Trésegnie. Si votre confrère ou votre voisin de service travaille sur des fichiers similaires, cela crée des silos organisationnels, ce que l'on cherche précisément à éviter. Or si l'on structure bien nos données et que l'on décide de les ouvrir, cela ouvre en même temps tout un champ des possibles. »

Très vite après sa création, le GAL s'est ainsi attelé à démontrer toutes les opportunités que présente l'open data, à commencer par une nécessaire phase de sensibilisation. « Nous nous sommes reposés sur les services de Futurocité comme référent Smart City, reprend le chargé de mission. Après plusieurs mois de formation, nous avons déjà pu observer un saut qualitatif énorme à Fernelmont, par exemple. »

Une fois correctement structurées, les données ont ensuite pu être partagées sur le portail Open Data Wallonie-Bruxelles, qui rassemble les informations partagées sur l'ensemble des deux régions. Elles

peuvent ensuite être prises en main par un développeur, une startup voire les citoyens eux-mêmes pour les analyser.

« Pour l'heure, les données récoltées sont sans enjeu politique, commente Jean-Pierre Trésegnie. Il peut s'agir de listes et de géoréférencement de boîtes à livres, de sentiers de promenades, de bulles à verre... Elles n'ont l'air de rien mais peuvent avoir des applications intéressantes pour le développement territorial. Notre objectif final est d'y inclure des données plus sensibles, afin de favoriser encore davantage le dialogue entre les élus et les citoyens ».

Trois axes qui ont chacun leurs objectifs et outils bien spécifiques, mais pour lesquels existent encore certaines barrières techniques.

« Pour pouvoir exploiter le numérique, il faut d'abord y avoir accès, reprend Jean-Pierre Trésegne, soulignant que la couverture fait encore parfois défaut dans certaines communes très rurales. Ceci dit, les plus grands freins restent les mentalités, surtout en matière d'open data [lire ci-dessous, NDLR] ainsi que les moyens humains. Pour les dépasser,

la sensibilisation et la formation sont nécessaires afin d'être en mesure de répondre à ces besoins, de même que s'appuyer sur les bons référents. C'est ce que nous avons entrepris à Meuse@Campagnes. »

En six ans d'existence du GAL, notre interlocuteur a pu constater une nette amélioration de la gouvernance au sein des communes. « Le saut qualitatif est énorme : tous ont bien pris conscience de l'importance de former du personnel et d'investir dans le matériel. Les trois

communes sont d'ailleurs en voie de s'équiper de logiciels afin de gérer efficacement leurs données de manière transversale », conclut Jean-Pierre Trésegne, optimiste.

#### Plus d'infos :

odwb.be  
communecter.org  
g1idee.be

## PARTICIPATION CITOYENNE : FACILITER L'ÉCLOSION D'IDÉES

Dans le cadre de sa mission de valorisation de la citoyenneté, la favorisation de la participation citoyenne occupe également une place importante dans la démarche numérique de Meuse@Campagnes. « Il s'agit du second pilier de notre stratégie numérique, précise Jean-Pierre Trésegne. Notre objectif ici, c'est que le citoyen puisse rendre un avis sur des questions posées par ses mandataires. »

Pour ce faire, le GAL a pu s'appuyer sur un outil mis en œuvre par le Bureau Economique de la Province de

Namur (BEP) : le portail G1idée.be. « Il s'agit d'une plateforme sur laquelle les communes ou les organismes publics peuvent mettre en ligne un appel à avis. Une commune voulant revoir son plan de mobilité, par exemple, peut non seulement passer par cette plateforme pour recueillir des avis sur les propositions qui sont faites, mais aussi récolter les propositions de la part des habitants. »

Développé à l'origine pour le territoire du GAL – démontrant ainsi son rôle de précurseur en matière de numérique –, le portail est désormais ouvert au

reste de la province, la visibilité des projets variant selon les thématiques abordées.

Pour l'heure, la première réalisation issue de participation collective doit encore voir le jour, « mais c'est dans nos tiroirs pour 2022 ou 2023, promet notre interlocuteur. Comme pour tout nouvel outil, il est d'abord nécessaire que les mentalités évoluent et que tout le monde prenne l'outil en main, afin que les choses avancent et prennent corps. »

## LA CRÉATION PAR LA COLLABORATION

Dans les activités d'un GAL, l'animation et la dynamisation du territoire dépassent la simple mise en relation de l'administration avec ses habitants. C'est pourquoi Meuse@Campagnes attache beaucoup d'importance à l'entretien des liens directs entre les citoyens, qu'il s'agisse de particuliers ou d'associations.

Ici encore, le numérique fait office de facilitateur. En témoigne la plateforme Communecter, que le GAL a personnalisée selon ses propres besoins. « Il s'agit d'une sorte de réseau social pour les associations, vulgarise Jean-Pierre Trésegne. Elles peuvent s'y inscrire et se géoréférencer, pour ensuite interagir et dialoguer entre elles ». L'internaute lambda, quant à lui, y

retrouve un répertoire des organismes et événements ayant lieu près de chez lui. Que se passe-t-il à Fernelmont ? Qui propose des activités ? Comment les contacter ? Autant de questions qui trouvent désormais réponse en un seul et même endroit.

### Petit Patrimoine Populaire Wallon : du recensement à la brochure

Cette approche collaborative peut parfois conduire à la réalisation de projets très concrets. Ce fut notamment le cas en 2020, lors de la participation du GAL au GeoChallenge : celui-ci invitait les habitants à recenser et géolocaliser, à l'aide d'une application développée pour l'occasion, les éléments du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW) de leur commune.

« Il s'agit des potales, des anciennes publicités rurales, des chasse-roues à l'entrée des fermes... tous ces petits éléments qui n'ont l'air de rien mais qui ont une importance dans la vie des villages car ils témoignent d'une activité passée, décrit le chargé de mission. En les recensant, on peut générer de la reliance au territoire pour les citoyens. »

L'initiative a déjà permis de récolter plus de 500 contributions citoyennes, qu'il s'agit désormais d'analyser. « Nous avons l'ambition d'éditer une brochure sur le territoire de Fernelmont, puis de créer des itinéraires de balades pour les découvrir », s'enthousiasme Jean-Pierre Trésegne.

# Ensemble, autour du sapin

Trois GAL ardennais encouragent la production écologique de sapins de Noël.  
La coopération est au cœur du projet.

Saviez-vous que la Wallonie figure au deuxième rang des exportateurs européens de sapins de Noël ? Un statut qui en dit long sur la professionnalisation de nos acteurs régionaux. Mais cette intensification de l'activité n'est pas sans impact sur les paysages et, dans certains cas, sur les sols des communes concernées. Un état de fait qui pousse un nombre croissant d'habitants et de producteurs à s'interroger sur les alternatives possibles.

## Gestion différenciée

C'est pour répondre à cette problématique qu'en 2019, les trois GAL Nov'Ardenne, Haute Sûre Forêt d'Anlier et Ardenne méridionale ont initié leur projet commun de gestion différenciée de jeunes conifères. L'idée ? Diminuer significativement les recours aux produits phytosanitaires par la mise en place de couverts végétaux, la réintégration de prédateurs naturels pour contrer les ravageurs de cultures et l'optimisation d'engrais.

La méthode consiste à mener des essais en plein champs sur une petite partie de ces surfaces – des parcelles de 50 ares à 3 hectares – et à comparer les résultats obtenus avec le reste de la production.

Approchés avec le soutien de l'Union Ardennaise des Pépiniéristes (UAP), l'accueil des producteurs a dépassé les espérances. « Nous avons misé sur une collaboration avec 6 exploitants, or nous travaillons déjà avec 11 d'entre eux. A eux-seuls, ils représentent 80% de la production wallonne de sapins de Noël », se réjouit Antonio Ramirez, chargé de

projets pour Nov'Ardenne et le Parc naturel de l'Ardenne méridionale.

## Se lancer ensemble

Au départ de l'aventure, l'interpellation d'un citoyen dont se saisit le GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier. Mais le projet se heurte à un sérieux écueil de timing. Entre le repiquage et la vente, le cycle du sapin de Noël peut aller jusqu'à 10 ans. Or la programmation LEADER prévoit classiquement des projets limités à 5 ans. Cela ne décourage pas Christine Leclercq, chargée de projet, qui entre en contact avec les deux autres GAL. Eux-mêmes en réflexion sur le sujet, ils comptent sur leur territoire le plus important producteur wallon. Les synergies sont évidentes. Décision est donc prise de se lancer ensemble.

Aujourd'hui, l'équipe recueille ses premières données. Elle espère pouvoir valider ses analyses et poursuivre le projet dans le cadre des prochaines programmations, pour ensuite convaincre les producteurs de généraliser l'approche « bio ». « C'est seulement en menant l'étude sur un cycle complet que nous pourrons commencer à mesurer le coût de production et travailler sur la viabilité commerciale » précise Antonio Ramirez.

## Coopération à tous les stades

La coopération s'inscrit dans la définition même du projet. « J'ai l'expérience d'autres programmes coopératifs où l'hétérogénéité des territoires faisait qu'au final, on travaillait tous un peu dans notre coin. Ici, les activités font réellement appel

à la coopération car la problématique et les moyens utilisés sont tout à fait identiques », souligne Christine Leclercq.

L'implication des trois GAL permet aussi de couvrir la quasi-totalité des territoires concernés par la production de sapins de Noël. « Contigus et aux conditions agronomiques idéales, nos territoires sont aussi le berceau du sapin de Noël wallon. A eux trois, ils représentent presque 90% de toute la production belge », ajoute Antonio Ramirez.

La coopération anime d'ailleurs tous les stades du projet. Christine Leclercq explique : « Même si chacun a les contacts privilégiés avec les producteurs de son territoire, nous avons élaboré les protocoles d'essais ensemble. Nous organisons des marchés publics pour servir les 3 GAL en même temps, et nous nous parlons chaque semaine. » De fait, les résultats des essais menés sur les trois territoires sont mis en commun pour alimenter une analyse commune. Les premières conclusions sont livrées à tous les exploitants des territoires à l'occasion d'une réunion commune à l'UAP.

Avec un temps limité et d'autres projets absorbant leur quotidien, l'argument coopératif est aussi budgétaire : « Ce copilotage permet de rationaliser le temps de chacun. On n'aurait jamais mis en œuvre ce projet si on n'avait pas pu coopérer », conclut Christine Leclercq.

## Plus d'infos :

[www.novardenne.be/nos-projets/gestion-differenciee/](http://www.novardenne.be/nos-projets/gestion-differenciee/)  
[www.parcnaturel.be](http://www.parcnaturel.be)  
[www.ardenne-meridionale.be](http://www.ardenne-meridionale.be)



# Parc Naturel de Gaume : un territoire qui ne s'encroûte pas

Depuis sa création (2004) en tant qu'ASBL Cuestas puis sa transformation en 2014, le Parc Naturel de Gaume n'a cessé d'étendre ses initiatives de développement rural et socio-économiques, tout en privilégiant une approche transversale pour la plupart de ses projets.

À l'image des territoires et des populations qu'ils dynamisent, les GAL et Parcs Naturels se doivent d'évoluer sans cesse afin de remplir efficacement leurs missions. Le GAL et Parc Naturel de Gaume (PNdG) en est la parfaite illustration. A son origine, l'« ASBL Cuestas » née en 2004 de l'association d'Etalle, Tintigny et Meix-Devant-Virton et ensuite rejointe par six autres communes (Aubange, Florenville, Musson, Rouvroy, Saint-Léger et Virton) afin de former sa composition actuelle, en 2014. Une association riche de sens, selon son directeur : « *La Gaume est un bassin de vie cohérent avec une nature propre et un développement qui est le sien, acquiesce Nicolas Ancion. Il était donc pertinent de nous agrandir pour mener des actions coordonnées sur ce territoire.* »

## Une « lasagne » cohérente

Selon la même logique, les missions du Parc ont suivi la même tendance expansive afin d'assortir, entre autres, ses démarches de développement rural d'une dimension durable. C'est pourquoi les actions menées par le PNdG dépassent aujourd'hui les thématiques agricoles et environnementales originelles, pour couvrir des secteurs diversifiés comme l'énergie, la cohésion sociale ou encore le tourisme. Le tout, en créant des ponts entre les différents secteurs abordés.

« *L'approche multisectorielle fait d'ailleurs partie des conditions pour être repris dans le programme LEADER, souligne Nicolas Ancion. Ce qui est fantastique chez nous, à ce niveau, c'est que nous avons une « lasagne » très cohérente d'institutions.*

*L'arrondissement judiciaire, la Zone de Police, la zone médicale, le Parc Naturel, les GAL, la Maison du Tourisme... tous travaillent sur un même périmètre, ce qui permet des partenariats et une efficacité d'intervention assez forte. »*

## Une dynamique de tiers-lieu

Cette approche multisectorielle se retrouve dans de nombreux projets menés par le Parc Naturel de Gaume. En fer de lance se trouve bien sûr la coopérative fermière de la Gaume : créée en 2013, ses actions permettent notamment de soutenir la filière « bœuf des prairies gaumaises » et de valoriser le circuit-court, mais auront aussi généré des répercussions positives en matière de tourisme et de préservation de l'environnement.

Plus récemment, le PNdG a entrepris d'aller un cran plus loin, en réunissant de nombreuses associations locales en un seul et même endroit. « *L'idée est de rénover la Maison du Parc, à Rossignol, afin d'y accueillir des associations comme le centre culturel, les jeunes musicales, Natagora, Natagriwal, le Contrat Rivière, nos coopératives, etc., complète Nicolas Ancion. Dans une dynamique de tiers-lieu, le bâtiment deviendrait aussi un espace de coworking et permettrait d'incuber de petites entreprises.* »

## Des idées qui percolent dans toute la Wallonie

Ce qui est sûr, c'est que le PNdG n'est jamais à court d'idées afin de promouvoir et dynamiser son territoire.

La dernière en date : une plateforme de sociofinancement destinée à soutenir les startups et porteurs de projet en milieu rural. Intitulé Wallonia'Up, ce projet novateur a suscité l'intérêt des porteurs de projets, mais aussi celui des régionales. « *Cette initiative s'appelait d'abord Gaume'Up car elle s'appliquait uniquement à notre territoire, explique encore le directeur. Nous nous sommes cependant aperçus que pour être viable, cet outil devait être étendu sur un territoire plus grand.* »

Depuis peu, ce projet est donc mené en coordination avec quatre autres GAL, soit un par province. Ici aussi, les thématiques abordées par les porteurs de potentiels projets peuvent être multiples : économie, environnement, énergie, etc. « *C'est chouette car nous apprenons plein de choses et avons dû nous entourer des compétences nécessaires pour avancer, et cela avance bien, s'enthousiasme Nicolas Ancion. Nous sommes présents là où on ne nous attend pas, ce qui crée parfois la surprise des gens, mais après avoir discuté avec chacun d'entre eux, tous se rendent compte que les GAL sont des interlocuteurs tout à fait pertinents.* »

Plus d'infos : [parc-naturel-gaume.be](http://parc-naturel-gaume.be)

# Le GAL Pays de Herve, une collaboration public-privé fructueuse

Né d'une initiative citoyenne il y a maintenant 23 ans, le GAL Pays de Herve est le fruit d'une collaboration entre instances publiques et privées. D'après Aurélie Lahaye, coordinatrice du GAL, cette organisation bicéphale constitue une force.

## Un peu d'histoire

En 1999, certains citoyens du Pays de Herve ont eu le désir de se rassembler afin de travailler sur un projet commun : le paysage. Une initiative citoyenne est donc née. Par la suite, en 2002, l'action citoyenne s'est structurée sous la forme d'ASBL, dont le titre présageait déjà d'un souhait d'envisager l'avenir : Pays de Herve-Futur. En effet, la gestion future du paysage constituait leur cheval de bataille. Afin de pouvoir entreprendre diverses actions au niveau de l'aménagement du territoire et du paysage, l'ASBL a reçu le soutien de la Wallonie en 2007. Quelques années plus tard, l'ASBL Pays de Herve-Futur a accueilli au sein de ses membres quelques communes du territoire. Mais c'est finalement en 2016 que le GAL Pays de Herve a été créé, lors d'une nouvelle programmation européenne LEADER. Depuis lors, le GAL met en place son programme d'action tant au niveau de l'agriculture et de l'urbanisme ou de la mobilité douce, que du tourisme, pour ne citer que quelques-unes de ses thématiques.

## Équilibre entre privé et public

Le GAL Pays de Herve couvre aujourd'hui un territoire d'environ 68.000 habitants, ce qui fait de lui un GAL de grande taille. Et comme tous les Groupes d'Action Locale, son assemblée générale compte non seulement des partenaires publics, mais également des partenaires privés. Ce sont 8 communes et 19 partenaires (semi-)privés qui prennent les décisions. « Selon les obligations LEADER et le programme européen,

*un GAL est requis d'avoir minimum 51% d'instances privées, explique Aurélie Lahaye, directrice du GAL. Mais bien qu'elles soient minoritaires, les 8 communes du GAL Pays de Herve financent 10% du budget total ».*

Mais alors, comment se passe la collaboration ? « *Ce n'est évidemment pas facile tous les jours. Dans ce type d'organisation, il est nécessaire de trouver un équilibre et de réaliser des compromis. Cependant, la collaboration se passe très bien* », souligne Aurélie Lahaye. « *Nous travaillons dans un environnement très serein, coopératif et dans le respect mutuel. Le dialogue est très important chez nous et il y a rarement de gros débats lors de prises de décisions* », précise-t-elle.

Le GAL est en effet une instance apolitique et neutre. Il convient donc de trouver un équilibre entre les intérêts du secteur public et les intérêts du secteur privé. « *Notre organisation bicéphale est une force, mentionne Aurélie Lahaye. Il y a d'ailleurs une grande ouverture des deux publics à ce propos et c'est quelque chose qui se construit en plusieurs années* ».

## Maison du Tourisme et Pays de Herve-Futur

Le GAL peut également déléguer des projets à des opérateurs externes. C'est ainsi qu'il collabore sur certains dossiers avec Pays de Herve-Futur et la Maison du Tourisme du Pays de Herve. Le projet touristique du GAL est ainsi porté par cette dernière. Le projet lié à l'agriculture et aux produits locaux est quant à lui géré par Pays de Herve-Futur, dont cela constituait à l'origine la mission et les valeurs.

## Réseau Aliment-Terre

Le GAL Pays de Herve, via Pays de Herve-Futur, est également un fondateur du Réseau Aliment-Terre (RATaV), en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie et Step Entreprendre. Le RATaV a pour vocation de promouvoir le circuit-court sur le territoire de l'arrondissement de Verviers, dans un total de 20 communes.

## Plus d'infos :

<https://galpaysdeherve.be>

<http://www.paysdehervefutur.be>



# Plus qu'une simple addition

Un GAL ne se résume pas à l'addition d'intérêts communaux. Il peut être envisagé comme un laboratoire expérimental qui offre un terrain d'action plus large à ses membres. C'est autour de cette notion de transcommunalité que s'est développé le GAL Pays de l'Ourthe.

Créé lors de la programmation LEADER de 1998, le GAL du Pays de l'Ourthe est l'un des plus vieux de Wallonie. Il était, à l'époque, constitué de la seule commune d'Hotton. « *Nous avons travaillé durant 3 ans sur le territoire communal* », se souvient Catherine Honnay, coordinatrice du GAL. « *Nous abordions une série de thématiques, comme l'agriculture et la promotion touristique qui caractérisent le Pays de l'Ourthe.* »

La démarche propre à LEADER qui consiste à travailler en transcommunalité est le moteur du développement du GAL qui s'est progressivement ouvert à 6 autres communes, pour se structurer autour de la Vallée de l'Ourthe. « *Travailler à 7 communes, c'est collaborer avec 7 collègues, 7 conseils, des mandataires associatifs et privés... ce qui donne une autre dimension à notre manière de fonctionner.* »

Si les thématiques d'aujourd'hui s'inscrivent dans une forme de continuité, la notion de développement durable y est plus marquée. C'est aussi le signe que les associations de citoyens évoluent et se structurent de plus en plus, pointe la coordinatrice. « *En 1999, lorsque nous avons présenté notre premier projet de diversification agricole et de développement des produits locaux, on nous prenait pour de vieux babacools. Maintenant, ces notions prennent plus de sens pour les gens et ils s'appliquent davantage dans les projets. Notre action trouve encore plus d'écho.* »

## Réfléchir au-delà du territoire

L'adhésion à un programme tel que LEADER se fait toujours sous l'impulsion d'une femme ou d'un homme politique. Mais pour que la notion de GAL prenne tout son sens, ils doivent évoluer d'une posture communale au sein d'un collectif vers une approche plus transcommunale des projets. Ce qu'ils ont fait. « *Cette attitude est à mettre en parallèle avec d'autres initiatives comme la création des zones de police ou des intercommunales hospitalières. Les communes travaillent de plus en plus en transcommunalité. Alors, on peut être convaincu ou pas de ce mode de fonctionnement, mais il y a des situations où cela est une nécessité, où une commune ne peut vraiment pas mener, seule, un projet sur son territoire.* »

Le programme LEADER s'articule autour de projets qui relèvent parfois de l'opportunité. Il offre aux communes l'occasion de travailler sur des thématiques qui dépassent des limites de leur territoire. Mais les mandataires politiques doivent rendre des comptes et justifier leurs choix. « *Cela souligne toute l'importance de la communication. Il faut rappeler ce qu'est le GAL et dire que l'investissement tant humain que financier – via la subvention locale de la part des communes – ne va pas revenir en l'état à la proportion qui est mise sur la table. On est sur des retombées collectives sur l'ensemble d'un territoire* » insiste Catherine Honnay.

## Des partenaires de premier ordre

Les mandataires sont des rouages indispensables au bon fonctionnement d'un GAL. L'évolution des thématiques, leur technicité de plus en plus grande, nécessitent l'appui de véritables experts pour que les projets soient productifs. Et là encore, constate la coordinatrice, les mandataires jouent leur rôle à fond. « *Dans le chef de certains, on voit une volonté d'apporter un appui autour de thématiques qu'ils maîtrisent parfaitement bien. Vous savez, dans les petites communes rurales, ils ont une double vie et leurs activités professionnelles servent au mieux les projets et intérêts communs au territoire.* »

Pour mener à bien les missions qui lui sont confiées, le GAL joue le rôle d'un ensemble, développement, au gré des projets, des réseaux d'échanges au bénéfice de tous ses membres. « *Et quand des fonctionnaires de communes différentes commencent à se contacter parce qu'ils ont participé à un atelier énergie au GAL et qu'ils veulent échanger des bonnes pratiques, des modèles ou des documents, on se dit que nous avons réussi notre mission* » avoue modestement Catherine Honnay.

Plus d'infos :  
[www.paysourthe.be](http://www.paysourthe.be)



# L'héritage des Cisterciens

Initié en 2020, le projet « *Cistercian territories* », porté par le GAL Pays des 4 Bras, vise à mettre en avant la richesse héritée des abbayes et sites cisterciens, et notamment l'abbaye de Villers. Caroline Rossez, chargée de mission au sein du GAL, nous invite au cœur de ce projet, nous emmenant sur les traces du passé.

Créé en 2018, le Groupe d'action locale Pays des 4 Bras est actif sur les communes de Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers, couvrant une superficie de 180 km<sup>2</sup>. Malgré le mouvement d'urbanisation qu'a connu la région ces dernières années, le GAL a su conserver son caractère rural.

« *Nous couvrons trois communes très différentes* », explique Caroline Rossez. « *Tout d'abord, Genappe et Villers-la-Ville sont des communes du Brabant wallon, alors que Les Bons Villers fait partie du Hainaut. On observe également que les paysages et populations y sont très différents.* » Au cœur du triangle wallon formé par Bruxelles, Namur et Mons, le GAL a une position de « carrefour » très intéressante, notamment au niveau touristique.

## Promotion du patrimoine cistercien

« *Cistercian Territories* » est un projet de coopération transnationale initié par les abbayes en 2018. C'est cependant en mars 2020, à la suite d'un arrêté ministériel, que le projet a été véritablement lancé. Le GAL Pays des 4 Bras en est le chef de fil et collabore avec le GAL français Côte des Bar en Champagne et le GAL portugais Leader Oeste. Dans le cadre de ce projet, plusieurs rencontres entre abbayes et GAL ont eu lieu afin que les abbayes puissent bénéficier du soutien des groupes d'action locaux et ainsi promouvoir cet héritage patrimonial de Villers, Clairvaux et Alcobaça.

C'est d'ailleurs à l'abbaye de Villers que se situe le secrétariat général de la Charte européenne des Abbayes et Sites cisterciens, ASBL européenne qui regroupe près de 200 membres. Ensemble, ils travaillent à la promotion et la préservation de ce patrimoine exceptionnel à travers l'Europe.

## Collaboration internationale historique

Selon Caroline Rossez, les abbayes, initiatrices du projet, ont la dimension internationale dans leurs gènes. En effet, les différents sites possèdent un patrimoine historique commun, tout en détenant des cultures différentes. Le réseau établi par les abbayes cisterciennes est extrêmement étendu, efficace et centralisateur. « *C'était un peu le réseau Facebook avant l'heure* », plaisante Caroline Rossez. Au sein de la Charte européenne des Abbayes et Sites cisterciens, une grande démarche de communication et de circulation d'informations entre les membres est d'ailleurs entreprise.

Ces différents éléments rendent ainsi la dimension transnationale évidente aux yeux de la chargée de projet. Pour elle, parler d'une abbaye cistercienne unique n'a de sens que si l'on fait référence au contexte européen.

Les abbayes collaborent au sein d'une taskforce et mènent, par exemple, aujourd'hui, un projet UNESCO dans le but d'acquérir la reconnaissance

des paysages cisterciens. L'expérience du Monastère d'Alcobaça, reconnu patrimoine de l'Humanité, est une réelle plus-value dans ce processus.

En avril prochain, Caroline Rossez se rendra d'ailleurs à un colloque international rassemblant les managers de nombreux sites cisterciens afin d'échanger les bonnes pratiques en termes de développement durable et d'annoncer le lancement de la demande de reconnaissance UNESCO.

## Le patrimoine cistercien en vidéos

Depuis le début de ce projet, des capsules vidéo aux thématiques variées ont été réalisées et diffusées à la télévision. Témoignages du rayonnement historique joué par les abbayes cisterciennes, les capsules « *Sur les routes cisterciennes* », également disponibles sur le site web du projet, ont pour but de révéler l'empreinte de ces lieux mémorables sur le territoire où elles sont devenues d'importants lieux touristiques et culturels.

## À venir...

Du 6 au 10 avril prochains, les membres du projet *Cistercian Territories* organiseront une rétroprojection 2D durant laquelle l'hologramme de Bernard de Clairvaux, figure emblématique de l'ordre cistercien, racontera la naissance de l'ordre cistercien et invitera à aller découvrir le site de Villers. Cette



© Pays des 4 Bras

rétroprojection, qui aura lieu dans la salle romane de l'abbaye de Villers, se tiendra également à Clairvaux durant le mois de juin.

Dans les prochains mois, une exposition sur les paysages cisterciens prendra place au sein de l'abbaye de Villers, sur le parcours de visite en plein-air, et racontera l'histoire cistercienne et en quoi celle-ci a marqué l'aménagement de nos territoires. Chaque site présentera les spécificités historiques qui lui sont propres, faisant de cette exposition une exposition itinérante. Caroline Rossez nous mentionne cependant leur souhait d'également partager les spécificités clairvalienne et portugaise de manière digitale.

Finalement, afin de créer une balade paysagère autour de l'abbaye de Villers, les connaissances de géographes ont été mises à profit afin de guider le visiteur à travers les marqueurs territoriaux. Cette balade sera disponible en deux versions : en autonomie ou en version guidée. Un travail est en cours sur un référentiel autour de cette balade qui fera 4 kilomètres, autour de la ferme de la Basse-Cour (ferme la plus proche de l'abbaye).

## Cisterciens et développement durable

Selon Caroline Rossez, les abbayes cisterciennes ont la particularité de s'implanter en milieu rural, dans des vallées isolées, représentant une richesse importante pour les campagnes qui souhaitent se développer.

Jadis, les Cisterciens étaient de grands propriétaires fonciers, marquant de leur empreinte l'urbanisme, le patrimoine et le développement local. Ils étaient également des agronomes hors pair, réputés pour mettre en valeur des terres qui n'étaient initialement pas des terres de choix. Leur influence est non seulement environnementale, mais aussi géographique, politique, historique et économique.

## Une collaboration fructueuse

Les sites cisterciens attirent énormément de visiteurs à l'heure actuelle, notamment grâce à la curiosité et l'intérêt entourant la période du Moyen-Âge. Caroline Rossez explique que les abbayes cisterciennes, par le potentiel touristique et culturel qu'elles représentent, sont un acteur très important et un partenaire de qualité sur le territoire des GAL.

De plus, l'abbaye de Villers s'implique d'ailleurs fortement dans le développement local de sa région en proposant, par exemple, des produits locaux à ses visiteurs. En matière de tourisme de proximité, l'abbaye de Villers a réellement une carte à jouer.

« Le projet prend fin en septembre 2022 », déplore Caroline Rossez. « Mais on espère que les acteurs locaux qui ont été parties prenantes, notamment dans le cadre des balades paysagères, continueront à porter la dynamique amorcée et à faire la promotion du cadre environnemental et des ressources naturelles incroyables du Pays des 4 Bras ».

### Plus d'infos :

#### Site Internet

<https://www.cistercian-territories.com/>

#### Capsules « Sur les routes cisterciennes »

<https://www.cistercian-territories.com/sur-les-routes-cisterciennes/>

#### Visiter l'abbaye de Villers

Rue de l'Abbaye, 55  
1495 Villers-la-Ville  
Belgique



© Pays des 4 Bras



# Créer des liens

Pour le Pays des Condruses, le réseautage est plus qu'un moyen, c'est une véritable philosophie de fonctionnement. Mais pour que la sauce prenne et que l'efficacité soit au rendez-vous, il importe d'appliquer les bonnes méthodes.

Le GAL du Pays des Condruses regroupe les communes de Clavier, Ouffet, Tinlot, Anthisnes, Nandrin, Modave et Marchin sur un territoire que partagent quelque 28.000 habitants. Ce territoire d'un peu plus de 300 km<sup>2</sup> est en grande partie dédié à l'exploitation agricole et aux forêts. On y retrouve également de petites zones urbanisées dans des proportions comparables d'une commune à l'autre. « *Ce qui a amené la constitution de notre groupe, c'est d'abord la volonté de travailler ensemble. Un territoire pertinent, c'est d'abord un projet commun et des ressources adéquates* », explique son coordinateur, Jean-François Pêcheur. Plus que de typologies, il parle d'échanges entre bourgmestres, d'échelles de territoire cohérentes et d'équilibre entre les tailles de populations représentées par chaque commune. Pour lui, c'est là que résident les préalables à des GAL qui font sens.

## Le projet prime

Sept communes, ce n'est pas rien. Comment gérer un tel ensemble à travers les intérêts et visions qui, inévitablement, peuvent différer d'une autorité communale à l'autre ? Jean-François Pêcheur y voit plus une force qu'une faiblesse. « *Même si la plupart de nos actions concernent toutes les communes, l'intérêt varie en fonction de leurs propres priorités, comme la mobilité douce ou l'énergie. Mais au final, chacune trouve les points d'ancrage*

*qu'elle souhaite dans la programmation* ».

Il souligne également la capacité du GAL à se détacher des enjeux strictement locaux. « *Parce qu'elle concerne les citoyens, notre action est par nature politique. Mais très franchement, on a rarement des discussions de ce type. On fait fi des aspects partisans et c'est le projet qui prime.* »

En 12 ans d'existence, les thématiques qui animent le groupe ont évolué en fonction des enseignements des premiers projets et des préoccupations des habitants. Inévitablement, les sujets en lien avec les neufs grands objectifs de la PAC (Politique Agricole Commune) s'imposent de plus en plus, aussi parce qu'ils trouvent un écho auprès des populations. On parle ici de durabilité, de chaînes d'approvisionnements alimentaires, de préservation de paysages et de biodiversité notamment.

## Une multitude d'acteurs

Dès 2009, année de création, la philosophie « réseau » a animé le Pays des Condruses. Ce fût en particulier le cas pour le projet d'Espace Test, véritable incubateur pour lanceurs d'activités professionnelles en maraîchage ou en horticulture. En juin 2013, le GAL inaugurait le premier espace wallon de ce type à Strée-Modave.

Le projet associe la commune de Modave, le centre d'insertion socio-professionnelle Devenirs, les services

agricoles de la Province de Liège, ainsi que Créa-job pour la partie création d'entreprise. Le Centre des Technologies Agronomiques de Strée assure quant à lui la préparation des parcelles.

« *Dès le départ, nous avons voulu travailler avec une multitude d'intervenants*, explique Jean-François Pêcheur. *Être connectés à un centre d'insertion socio-professionnelle nous permet de trouver notre public de porteurs de projets. La connexion à des structures de création d'emploi est aussi importante car elle augmente l'impact* » ajoute-t-il. Les chiffres lui donnent raison. En six ans, 11 candidats furent accompagnés. Pour 6 d'entre eux, l'aventure s'est concrétisée par la création d'entreprise.

Cette philosophie de réseautage irrigue tous les niveaux du projet. Les bénéficiaires sont encouragés à mener des chantiers en commun et à partager leurs expériences. De même, les acteurs du territoire sont impliqués afin de garantir l'ancrage territorial et l'ouverture de l'espace test à son environnement, qu'il s'agisse du voisinage ou des différentes autorités locales.

## La force du réseau

Remarqué aux quatre coins de la Wallonie, l'Espace Test a accueilli beaucoup d'invités qui ont répliqué l'expérience sur leur propre territoire. Ainsi, un réseau s'est progressivement créé. « *Nos contacts sont basés sur une*



vraie logique du partage. Nous échangeons beaucoup d'informations, comme des règlements d'ordre intérieur ou des procédures d'appel à projets à destination des candidats » détaille Jean-François Pêcheur.

Les avantages du réseau sont nombreux. S'ajoutent aux ressources documentaires communes, les bonnes pratiques dans les méthodes d'accompagnement et d'évaluation dispensées aux membres. L'échange d'idées, la création et le testing de nouveaux outils favorisent aussi l'innovation, pour le grand bénéfice des porteurs de projets.

Le réseau mutualise également ses ressources dans des initiatives de promotion commune, comme le site internet espace-test.be et une série d'événements, de visites de terrain ou de formations. Enfin, il organise des rencontres thématiques entre les coordinateurs des différents espaces tests ainsi que des ateliers et formations communes pour les porteurs de projet.

### En Europe aussi

Parmi d'autres acteurs, 3 GAL wallons (Culturalité, Entre-Sambre-et-Meuse et Pays des Condruses) font aujourd'hui partie du réseau, initié dans le cadre d'un projet de coopération LEADER 2014-2020. Ils restent bien entendu ouverts à d'autres collaborations.

Mais les espaces tests veulent aussi essaimer au niveau européen, via des partenariats avec d'autres, comme le *Rural Employability Network*, un réseau espagnol soutenu par le Fonds social européen. « Ils nous ont identifiés via le

réseau de développement rural européen, où notre expérience est répertoriée comme « bonne pratique ». C'est notre dynamique de réseau qui nous a donné cette visibilité. Aujourd'hui, on est présent aux niveaux local, régional et européen » se réjouit Jean-François Pêcheur.

### Méthode

Reste que, pour être efficace, le travail en réseau exige plus que de l'ouverture d'esprit. Pour notre interlocuteur, il est important de bien s'accorder entre partenaires sur les flux de travail, le timing et les livrables attendus. « On ne se voit pas tous les jours. Donc on doit bien baliser les projets au départ et être sûr que chacun s'impose un niveau d'engagement comparable. » Faute de quoi, insiste-t-il, le danger est réel d'un réseau « à deux vitesses » qui nuit au fonctionnement du projet. « On commence à discuter plus de la forme que du fond et cela génère des frustrations. »

Autre point crucial, la maturité opérationnelle des acteurs. « Pour jouer un rôle constructif dans un réseautage efficace, il faut avoir des projets solides, qui tournent déjà en local, avant de s'engager

avec d'autres partenaires », témoigne le directeur. Faute de quoi, votre apport sera négligeable et perçu comme tel...

### Enseignements

Qu'ont appris à Jean-François Pêcheur ses 12 ans d'expérience ? D'abord, que puiser au sein d'un réseau, ce n'est pas reproduire aveuglément les mêmes recettes. « Le copié-collé ne marche pas. Il y a toujours des contingences dont il faut tenir compte pour inscrire un projet dans son contexte. Par exemple, sur les zones test, la disponibilité foncière, le nombre de porteurs qu'on peut accueillir, la façon de contractualiser, de commercialiser peuvent varier, même si la philosophie doit rester la même », nuance-t-il. Et d'expliquer qu'un espace s'implantera plus aisément dans une région proche d'une ville, dont la densité de population assure à la fois la présence d'un plus grand marché potentiel et d'un nombre minimum de candidats porteurs de projets.

Par-delà, le réseau est une ouverture au monde qui permet de voir ce qui se fait ailleurs. Il enrichit le fonds des problématiques, mais permet aussi à tous ses membres d'apprendre de nouvelles façons de mener les projets. Il est aussi source de motivation en interne pour les équipes, qui peuvent sortir de l'isolement de leurs activités quotidiennes pour échanger avec d'autres. Enfin, il apporte une visibilité qui peut être porteuse de pérennité et de grande satisfaction. « Une reconnaissance internationale légitimise notre action locale », conclut Jean-François Pêcheur.

### Plus d'infos :

[www.galcondruses.be](http://www.galcondruses.be)



# En plein cœur de la vie d'une commune

Comment fait-on pour concilier activités professionnelles et gestion d'un GAL ? Comment jongler avec ces deux casquettes dans des journées de 8 heures ? Et quel bilan peut-on tirer après plus de 20 ans au sein du Conseil d'Administration d'un GAL ?

Ce sont, en substance, les questions que nous avons posées à Greta Debois, vice-présidente du GAL Pays des Tiges et Chavées.

Situé en province de Namur, le territoire du GAL Pays des Tiges et Chavées s'inscrit dans la dynamique LEADER depuis 2003. Avec, au départ, les communes d'Assesse et Gesves, rejointes ensuite par Ohey en 2008. C'est l'alternance de crêtes au sous-sol gréseux, nommées « tiges » et de dépressions calcaires, souvent appelées « chavées », qui s'allongent parallèlement aux crêtes, qui a donné son nom au GAL.

Greta Debois en est la vice-présidente. Une fonction qu'elle exerce avec passion depuis la création du groupement et qu'elle a menée en parallèle à sa carrière au sein de l'UNamur. Une carrière qui vient de s'achever en 2019. Elle a d'abord travaillé en tant qu'assistante de direction au Service audiovisuel, puis comme membre du Vice-Rectorat au Développement Durable. Une compétence ajoutée aux recteurs des universités depuis une dizaine d'années. « Les universités doivent montrer l'exemple dans bien des domaines, raconte Greta Debois. C'est comme cela que j'ai participé à divers projets en vue d'améliorer le développement durable au sein de l'université. Cela concernait aussi bien l'alimentation, qu'un plan de mobilité et de déplacement, par exemple. »

Greta est membre du CA du GAL depuis la première programmation. « Quand j'ai appris que Gesves avait posé sa candidature pour la constitution d'un GAL, je me suis directement intéressée à la chose. Je trouvais important, en tant que citoyenne, de m'investir dans

ma commune, mais autrement que par le biais de la politique. Même si j'avoue avoir été inscrite sur une liste dans les années 90'. Une expérience qui m'a fait vite comprendre que je n'étais pas faite pour ça », sourit Greta Debois.

En réalité, Greta a été abordée parce qu'elle faisait partie du projet de la Fête de mai, aujourd'hui géré par l'ASBL Vagabond'Art. « L'expérience du GAL m'a permis de rencontrer beaucoup de personnes et surtout des gens compétents dans différents domaines. Cela m'a aussi permis de m'impliquer, concrètement, dans des projets de développement pour ma commune. Si mes sujets de prédilection sont la culture, l'environnement ou encore la biodiversité, je suis aussi très intéressée par le logement ou le social. Je suis sensible aux problèmes des jeunes qui ne peuvent plus s'installer dans la commune en raison des coûts ou du bien-être de nos aînés », avoue-t-elle.

Le GAL, c'est aussi l'occasion de côtoyer les élus locaux, de prendre part aux décisions stratégiques et veiller à cet équilibre que Greta juge indispensable entre membres privés et publics. « J'ai toujours été attentive au fait que les membres du CA issus du secteur privé soient sur le même pied d'égalité que les mandataires politiques lorsqu'il s'agissait de prendre des décisions. Cette collaboration entre public et privé est très intéressante, mais il faut bien reconnaître que c'est plus compliqué pour un non-élu de suivre tous les projets menés par un GAL et d'en maîtriser tous les tenants et aboutissants. Ils sont invités aux réunions

du CA, mais c'est compliqué pour eux de prendre le temps de s'informer sur toutes les données d'un projet. Et je comprends, qu'à la longue, cela entraîne, parfois, une certaine forme de démotivation... » regrette-t-elle.

## Conciliation parfaite

Mais comment concilier ces deux activités ? « J'ai eu la chance de travailler à mi-temps à l'université et de ne pas être tenue par un horaire contraignant. Je pouvais donc parfaitement gérer mon temps. Et puis les deux activités étaient assez liées, tant par la nature des projets, que par l'implication de l'université sur le territoire d'Haugimont. Mes deux activités s'enrichissaient mutuellement. »

Au moment de nous dresser le bilan de son parcours au sein du GAL, cette jeune retraitée nous confie que travailler sur des matières similaires à l'université et au GAL était une vraie chance, une coïncidence qui lui aura permis de s'impliquer à fond dans des projets qui ont du sens. « Le GAL est de plus en plus impliqué dans le développement du territoire, d'autant plus que nous avons un coordinateur dynamique et 11 chargés de mission compétents dans leur domaine. » L'aventure GAL est donc loin de se terminer...

Plus d'infos :  
[www.tiges-chavees.be](http://www.tiges-chavees.be)  
[www.lafetedemai.org](http://www.lafetedemai.org)



# Une approche « bassin de vie »

Comment une approche « bassin de vie » fait fi des limites communales ou provinciales ?  
Pour avoir la réponse, en route pour le Pays de Famenne et le GAL RoMaNa.

Le GAL RoMaNa puise ses racines dans le Pays de Famenne, une ASBL créée en 2007, à l'initiative des bourgmestres de Durbuy, Hotton, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort et Somme-Leuze. Ces six communes forment un bassin de vie de plus de 57.000 habitants.

« A l'époque, cette première démarche de supracommunalité était inédite en Wallonie. On était sur deux provinces, avec des bourgmestres d'appartenances politiques différentes, mais l'objectif était commun : fédérer les énergies et faire entendre la voix de la ruralité pour peser dans les décisions régionales et au-delà », explique Yves-Marie Peter, fondateur du Pays de Famenne.

Deux ans plus tard, Rochefort, Marche-en-Famenne et Nassogne se regroupent pour constituer RoMaNa. Moins de communes (les autres ayant rejoint d'autres GAL), mais un même principe cardinal : associer intimement ruralité et supracommunalité. « On y croit vraiment et depuis longtemps » commente Yves-Marie Peter.

Et de citer les nombreux avantages de ce rapprochement que sont les économies d'échelle, les échanges entre acteurs qui amplifient les courbes d'apprentissage et des projets qui font sens par-delà les frontières communales et provinciales. Qu'il s'agisse d'un réseau de voies lentes pour cyclistes comme d'une zone de chalandise d'un producteur local, se borner à des frontières administratives n'a, on le comprend, pas de sens.

## Echanges et convergence

Mais au fond, un bassin de vie, cela

veut dire quoi exactement ? Yves-Marie Peter explique que cela se définit en fonction de nombreux échanges et convergences. C'est le cas en matière d'emploi (beaucoup de Rochefortois et d'habitants de Nassogne travaillent sur Marche), d'activités commerciales et flux touristiques, de résidence (il y a beaucoup de déménagements d'une commune à l'autre), de choix d'école et de soins de santé. L'hôpital Vivalia de Marche, par exemple, est fréquenté tant par des patients de la province de Namur que de Luxembourg.

Reste qu'un cadre de vie partagé, cela ne suffit pas forcément à générer une dynamique d'appartenance commune. « Il faut aller plus loin pour pousser un sentiment d'identité qui nous fasse avancer en tant que bassin de vie. C'est quelque chose qu'on travaille depuis le début », confirme Yves-Marie Peter. Ainsi, l'encouragement à s'approprier le vocable « Pays de Famenne » lors d'événements, ou pour préciser l'origine de produits alimentaires. « Quand le commercial commence à s'en emparer – et c'est le cas –, c'est que ça commence à entrer ! », se réjouit-il.

## Ruralité on line

Aujourd'hui, le GAL a défini plusieurs axes forts qui lui servent de fil rouge dans le déploiement de ses activités. Il y a l'agriculture, le développement durable, mais aussi l'innovation numérique. « Ça paraît évident aujourd'hui, mais ce l'était moins il y a cinq ans quand nous avons défini notre programme. Les applications commençaient à peine à arriver », souligne Yves-Marie Peter.

Parmi les projets en cours, une plateforme e-media et une Web TV destinée à promouvoir le territoire et ses acteurs sur la toile et les réseaux sociaux, que nous explique Frederic Noirhomme, Coordinateur du GAL. Et là encore, l'opportunité de créer du lien et promouvoir une appartenance famennoise au-delà des tracés communaux ou provinciaux.

Autre projet mis en exergue par Valentine Wanlin, Secrétaire de Direction, l'encouragement à la mobilité douce via des animations, des activités de remise en selle des aînés, un permis vélo pour les enfants et la promotion du vélo-tourisme dans cette région verte aux profils diversifiés. « Notre travail a permis de créer un esprit vélo très fort. On a commencé il y a déjà 10 ans », explique-t-elle. A l'époque, le vélo comme mode de transport rural, ça n'avait pourtant rien d'évident...

## Plus d'infos :

[www.paysdefamenne.be/famenne-ruralite](http://www.paysdefamenne.be/famenne-ruralite)





# Renaud Degueldre

Directeur Général du BEP

**Le BEP a porté plusieurs projets en Leader II (6 villages de caractère, Treignes) ... De manière générale, l'intercommunale mobilise régulièrement des fonds européens. Pourquoi avoir choisi ces projets Leader ?**

Quand les projets Leader sont arrivés, il était naturel pour le BEP de continuer à intégrer des projets dans la dynamique européenne liée à la ruralité, d'autant plus que les besoins exprimés par les actionnaires communaux étaient d'avantage associés à la ruralité qu'à l'urbanité.

A l'origine, notre implication dans Leader II a été motivée par notre volonté de travailler sur un schéma directeur de développement touristique: nous voulions augmenter la fréquentation touristique sur notre territoire. Il s'agissait notamment de passer du tourisme d'un jour vers le tourisme de séjour, en ciblant les familles avec enfants dans un concept nature, loin des produits touristiques de masse.

Nous avons développé le concept de l'hébergement de caractère, notamment

grâce à des gîtes dédicacés (comme les gîtes nature, les gîtes chasse, les gîtes pêche).

Le rôle du BEP a consisté à accompagner les opérateurs dans le montage des dossiers d'investissements et à définir les critères qualitatifs de cette nouvelle forme d'hébergement. Un deuxième niveau d'action a consisté à créer des lieux de convivialité dans les villages pour en améliorer l'attractivité, en collaboration avec l'Association des plus beaux villages de Wallonie.

Par la suite, notre rôle a évolué au niveau touristique parce que d'autres acteurs ont pris le relais et que l'impulsion publique devait se concentrer sur d'autres secteurs (tourisme d'affaires, hôtelleries de caractère....).

**Aujourd'hui, quels sont les secteurs qui méritent une impulsion publique ?**

Je dirais l'alimentation durable. Le secteur souffre d'un manque de coordination. Le producteur local est isolé et n'est pas suffisamment intégré dans une chaîne de valeur. Le BEP a fortement soutenu la structure Paysans-

Artisans que nous considérons comme l'acteur majeur de la structuration de la filière producteurs et circuits-courts dans le namurois. L'évolution des cuisines des collectivités vers l'utilisation de produits issus de circuits courts en est un autre exemple. Là aussi Paysans-Artisans a un rôle prépondérant à jouer.

Il y a selon moi une deuxième thématique importante : la réutilisation. Là aussi, il y a un acteur structurant sur notre territoire qui est la Ressourcerie Namuroise. Et le rôle du BEP est de développer des partenariats à long terme avec ces acteurs.

**La supracommunalité est nécessaire au développement des territoires ruraux : êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?**

Oui et nous avons d'ailleurs répondu à l'appel d'offres « supracommunalité » de la Région wallonne. Je pense que nous sommes le seul territoire à l'avoir fait pour l'ensemble de ses bassins. J'ai participé au lancement des ateliers avec les élus et je suis impressionné par leur envie de venir à ces séances. Ils aiment s'y exprimer, dialoguer, ils ont besoin



de ça. Et cela concerne tant les élus des petites communes de la Province que des grandes.

**L'approche bottom-up, basée sur le concept de la participation, est un pilier fondamental de l'approche Leader. Cette culture de la participation est-elle présente au sein du BEP et comment a-t-elle été amenée ?**

Certains membres du personnel du BEP sont à fond dans la culture de la participation. Mais pour favoriser le rayonnement d'une telle démarche, cela doit s'inscrire dans une vision stratégique et opérationnelle. Personnellement, j'ai été convaincu et j'ai tenté au fur et à mesure de ma carrière de développer le travail en partenariat et d'anticiper la culture de la participation. Je constatais régulièrement que les dynamiques de participation étaient peu valorisées et ne débouchaient pas toujours sur des projets ambitieux et concrets. C'est dans ce cadre que le BEP a lancé plusieurs plateformes collaboratives et une plateforme de crowdfunding, et qu'il a organisé des animations avec les acteurs du territoire.

Cela a demandé un grand travail de sensibilisation des élus. Non pas parce qu'ils étaient contre mais parce qu'ils n'avaient pas conscience de ce qui se cachait derrière ces outils. Notre volonté est de participer activement à l'évolution des modalités de gouvernance des mandataires. Et c'est tout l'esprit de nos projets : on essaie de le faire et pas uniquement le dire... Par des animations, par des plateformes, au travers de nos assistances à maîtrise d'ouvrage...

Nous constatons qu'il y a une évolution et que la culture de la participation se développe. Les élus commencent à comprendre l'intérêt de travailler avec les acteurs qui sont autour d'eux. Ceux qui s'inscrivent dans cette dynamique font preuve d'une certaine humilité, je trouve. A l'opposé, certaines composantes associatives ont d'énormes préjugés à l'égard de l'élu et refusent parfois d'engager le dialogue.

Les échanges entre les associations et les élus peuvent être excessivement durs quand il s'agit de logiques de nature financière. Et une fois les ressources financières obtenues, il n'y a pas assez de discussion autour du projet, et peu de vision partagée. C'est en évolution mais cela reste très compliqué.

**Selon vous, aujourd'hui, quels sont les véritables enjeux de développement rural ?**

Nous avons déjà évoqué l'alimentation et la réutilisation. Le troisième enjeu, c'est la digitalisation, avec comme objectif principal de faire en sorte que la composante résidentielle redevienne une force économique.

Penser économie résidentielle, construire une offre de services (avec de la connectivité, des services culturels, une offre de services commerciale...) et faire vivre le privé en parallèle, c'est ça qui est intéressant pour notre territoire. Pour éviter les exodes. Pour redonner sens à la ruralité justement. Dans ce genre de réflexion, l'habitant est une composante essentielle.

**Peut-on dire que cette vision, que vous aviez il y a plus de dix ans, s'est amplifiée avec la crise covid d'aujourd'hui ?**

Oui. Elle s'est amplifiée. Elle est justifiée par la crise covid... mais elle va à l'inverse de tous les discours ambiants qui n'ont jamais été aussi centrés qu'actuellement sur la ville.

Pour faire un lien entre la ville et la ruralité, il faut, selon nous, une ruralité forte. Il faut considérer la ruralité en tant que telle et pas uniquement en tant que dépendance à l'égard de la ville.

**Comment peut-on innover au bénéfice des communes rurales aujourd'hui ?**

Je reste convaincu que le rôle des intercommunales n'est pas suffisamment reconnu, affirmé et développé. Les intercommunales peuvent jouer un rôle d'animateur territorial mais pour réussir, leur composition doit évoluer. Pourquoi pas imaginer de faire entrer des acteurs associatifs aux côtés des actionnaires communaux, au bénéfice du développement du territoire.

**Comment peut-on porter votre vision du développement des territoires ruraux auprès de la région, dont la focale est plutôt urbaine ? Est-ce qu'il y a à un rôle que peuvent jouer les GAL, le tissu associatif ?**

Les GAL sont parfois préoccupés, et c'est justifié, par leur subsistance et la recherche de moyens. C'est compliqué pour eux. Les intercommunales ne sont pas non plus l'outil le plus adapté ou légitime pour faire passer des messages en faveur de la ruralité quand la plupart d'entre elles travaillent autour des polarités urbaines.

C'est la raison pour laquelle nous avons investi dans l'animation de plateformes de supracommunalité composées des élus de territoires locaux afin de consolider leur position d'acteurs de référence en Wallonie, à côté des grandes villes.



# FESTIVAL DE L'AGRICULTURE SOCIALE



Editeur responsable : Xavier Delmon, 83 rue de Liège 4357 Limont-Photo : François-Xavier Cardon pour ACW

samedi  
**30 avril**  
dès 10h  
**Abbaye  
de Floreffe**

Venez découvrir  
l'agriculture sociale  
au travers d'**animations**, de **stands**,  
d'**expositions**, de **conférences** et  
projection du film **Tandem Local**.

Entrée gratuite.

Ouverture avec un **petit déjeuner solidaire**  
et clôture festive sur un **bal folk**.

Plus d'informations et programme complet  
[www.reseau-pwdr.be/FestivalAS](http://www.reseau-pwdr.be/FestivalAS)  
[info@reseau-pwdr.be](mailto:info@reseau-pwdr.be) - 019/54.60.51





# LEADER en Europe

Avec sa très longue expérience au sein de la Commission européenne, et particulièrement au sein de la Direction générale de l'agriculture et du développement rural, Jean-Michel Courades était sans doute l'un des mieux placés pour nous situer l'importance de LEADER, y compris à un niveau européen.

## Pourriez-vous vous présenter ?

**Jean-Michel Courades :** J'ai eu une carrière d'administrateur à la Commission européenne de 1987 à 2013 et, durant les dix dernières années, j'ai été en poste à la DG Agriculture et développement rural. C'est au cours de cette période que j'ai été associé à LEADER sous diverses formes : assurer la cohérence et le suivi de la mise en œuvre des 73 programmes de l'Initiative communautaire LEADER+ 2000-2006 et de la mesure LEADER dans les programmes SAPARD de pré-adhésion, suivi des axes LEADER dans les PDR 2007-2013 lorsque l'approche a été intégrée.

J'ai été également en charge du suivi des travaux de l'Observatoire européen des territoires ruraux LEADER+ et du Réseau européen de développement rural qui lui a succédé, en ce qui concerne la coopération transnationale et la mise en réseau des réseaux nationaux et régionaux.

Si je tire un bilan de ma contribution personnelle, elle a été, en tant que juriste, d'élaborer les propositions qui ont permis de codifier et traduire les principes opérationnels de l'approche LEADER en termes juridiques robustes dans les textes réglementaires européens avec le souci de ne pas trahir son esprit. J'ai également, avec mon collègue Rob Peters, conçu le premier Réseau européen de développement rural (2007-2013).

Je vis désormais au pied des Pyrénées étant coresponsable d'une association

culturelle porteuse de projets d'éducation, médiation et diffusion artistique en milieu rural.

**LEADER était au début une Initiative Communautaire. Pouvez-vous expliquer ce qu'est une Initiative Communautaire, sa raison d'être ? Quelles étaient les motivations de la Commission Européenne lors de sa conception ? A quels enjeux des territoires ruraux européens devait-elle répondre ?**

**J-M C. :** Je dois préciser que je n'ai pas été impliqué dès le début de LEADER mais j'ai rejoint, en 2002, cette innovation territoriale déjà bien lancée sur ses rails par mes prédécesseurs ; je citerais les deux collègues qui m'ont précédé pour leur rendre ici hommage : Philip Low et Michel Laine qui sont les concepteurs de la nouvelle approche LEADER. Philip Low, à l'époque directeur du développement rural, a apporté son expérience de l'approche intégrée (Programmes intégrées méditerranées). Michel Laine avait été impliqué à la DG V (Emploi) dans la mise en place des initiatives locales de création d'emploi, la première approche micro-territoriale lancée par la Commission au début des années quatre-vingt.

Il faut aussi resituer le contexte qui a vu naître l'approche LEADER dans les années quatre-vingt. Le développement local est perçu alors comme un instrument du changement et une réponse pertinente à la crise de l'emploi résultant de la récession économique

des années 1979-1983. Le saupoudrage de projets non reliés entre eux et sans ciblage territorial, tel que pratiqué par les fonds structurels, est alors critiqué par ses évaluateurs.

Le contexte politique et institutionnel est celui de Jacques Delors, alors président de la Commission européenne de 1985 à 1994, qui marque à jamais de son empreinte l'histoire de la construction européenne. Parmi ses multiples initiatives novatrices, il lance le programme Erasmus pour les étudiants et les initiatives communautaires comme LEADER avec le souci de développer les échanges et la coopération transnationale pour créer un rapprochement et plus de cohésion entre les peuples européens.

Les Initiatives communautaires, lancées en 1989, ont été conçues comme un outil d'émancipation pour offrir aux communautés locales des moyens et méthodes pour concevoir leur propre avenir. Leur objectif était d'accorder une importance aux petits investissements et facteurs immatériels dans les processus de développement territorial et de résoudre les problèmes des zones marginales. L'idée poursuivie était de faire émerger les bonnes pratiques et projets pilotes pour qu'ils puissent se répandre sur l'ensemble du territoire européen et inspirer les niveaux de programmation supérieurs de gouvernance. La première initiative communautaire LEADER I (acronyme pour Liens Entre Actions pour le Développement de l'Économie Rurale) a été lancée par l'Union Européenne pour la période 1991-1993 finançant

217 GALs. LEADER I n'était pas ouvert à tous les territoires ruraux mais s'adressait aux zones rurales en retard de développement.

### Quels ont été les succès majeurs engrangés lors des premières éditions ?

**J-M C.** : Étant obligé de me limiter, je ne soulignerai ici que certains impacts positifs des trois premières éditions.

Selon l'évaluation ex-post de LEADER I, son impact quantifiable a été extrêmement positif en termes d'emploi, de diversification des activités et d'entrepreneuriat endogène, ainsi que dans l'amélioration des ressources humaines au regard des qualifications manquantes mieux adaptées aux besoins spécifiques des activités nouvelles. LEADER I a offert l'opportunité de créer ou de renforcer les équipes d'animation locale et a augmenté la capacité de réalisation des projets de développement rural au travers d'une approche de type ascendant.

En termes d'impact, LEADER I, qui ne visait que 217 territoires, a contribué à une approche territoriale concrète, plus effective que l'intervention sectorielle traditionnelle, à une perception intégrée et globale des zones locales, à une attention plus fréquente attribuée à l'innovation (la valorisation des initiatives et endogènes). L'explication de cette effectivité repose sur le processus qui a été enclenché d'une meilleure connaissance des ressources disponibles et des forces propres au niveau local, de l'importance stratégique liée à l'insistance sur les aspects spécifiques et typiques des actions ciblées et adaptées plutôt que sur des mesures communes et standardisées pour toutes les zones rurales européennes.

Il est utile de rappeler que sous LEADER II (1994-1999), les stratégies locales étaient plurifonds, financées par le FEOGA, le FEDER et le FSE, ce qui permettait d'élargir le champ d'éligibilité des projets et de renforcer leur caractère intégré. Cette articulation n'est donc pas impossible à réaliser.

L'observatoire européen de LEADER II quant à lui, grâce à sa mise en réseau et son action de capitalisation, nous a légué une bibliothèque sur la méthodologie LEADER qui a été très utile par la suite pour les praticiens du développement local.

Les 73 programmes LEADER + (2000-2006) quant à eux ont donné un coup de fouet à la coopération transnationale.

### Le programme LEADER a-t-il influencé/nourri /enrichi d'autres approches, politiques, programmes, projets européens ? Lesquels ? Dans quelles dimensions ?

**J-M C.** : LEADER a été un laboratoire d'une politique rurale, d'une approche territoriale au-delà des politiques sectorielles comme la politique agricole, trouvant des réponses locales adaptées au niveau micro régional. En cela la méthode a pu être généralisée sous le nom de « développement local mené par les acteurs locaux » à tous les fonds européens structurels et d'investissement visant les zones urbaines et de pêche.

L'exemple d'une mise en réseau des acteurs aux niveaux régional, national et européen pour l'échange des bonnes pratiques et la coopération entre territoires a été également une contribution de LEADER aux autres politiques européennes (FARNET, URBACT).

### Quelles sont les autres spécificités de LEADER qui vous paraissent fondamentales, novatrices encore aujourd'hui ?

**J-M C.** : On dénombre actuellement peu d'approches ascendantes généralisées. Si l'on compare LEADER avec le budget participatif qui est très en vogue en Europe y compris en France (170 budgets participatifs locaux recensés en 2020), LEADER se démarque par son caractère complet et holistique : chaque principe opérationnel de l'approche ne prenant une valeur ajoutée que parce qu'il est relié à un ou plusieurs autres principes.

Les budgets participatifs locaux, quant à eux, sont rarement thématiques ou sans fléchage thématique, ce qui traduit une absence d'approche stratégique. Les budgets participatifs ne mettent pas non plus en réseau les acteurs locaux pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets (absence de partenariats locaux) mais les mettent en concurrence sur le même territoire sans réelle synergie obtenue entre les projets sélectionnés.

LEADER reste par conséquent une méthode bien supérieure aux budgets participatifs qui fleurissent un peu partout en France et qui retombent dans les travers des approches projet sans réelles visions territoriale et stratégique.

Je me permets de rappeler que LEADER n'est pas qu'une simple source de financement supplémentaire pour les zones rurales mais un outil de « métagouvernance »<sup>1</sup> comme défini par Kooiman ; à savoir un ensemble de principes qui forment et dirigent un processus de gouvernance locale. LEADER ne peut fonctionner que si un capital social est présent localement qui se traduit par la présence « de normes et valeurs permettant aux acteurs d'agir ensemble plus efficacement pour poursuivre des objectifs partagés » (Putnam 1995)<sup>2</sup>.

### La dimension fondamentale de LEADER est-elle à (re) développer, renforcer selon vous ?

**J-M C.** : A l'issue de la période de programmation 2014-2020, si je me base sur les informations diffusées par le Réseau Européen de Développement Rural, je ne peux qu'être déçu par le nombre limité de projets de coopération transnationale approuvés alors que ces projets sont source d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques. Je constate un net recul de cette dimension européenne de LEADER par rapport aux périodes de programmation précédentes, qui ne s'explique pas uniquement par la crise sanitaire. Pour rappel, à l'issue de LEADER + (2000-2006) 68% des GALs étaient impliqués dans un projet de coopération transnationale.

1 Kooiman, J. (2003) *Governing As Governance*. London: Sage

2 Putnam, R. (1995) "Tuning in, tuning out. The strange disappearance of social capital in America", in *Political Science and Politics*, 28 (4): 664-683.

Par ailleurs, alors que nous connaissons un essoufflement de la démocratie en Europe à tous les niveaux, LEADER devrait à mon avis contribuer encore davantage à renforcer la gouvernance participative en renforçant la communication, la mobilisation et l'engagement des acteurs locaux et citoyens. Une innovation des budgets participatifs est sa contribution à la démocratie participative puisque chaque habitant du territoire concerné, en ayant la possibilité de voter, peut être associé à l'approbation des projets. Il y a une co-décision (vote des habitants et de l'autorité locale).

Antoine Bézart note dans un article pour l'Oeil de la Fondation Jean Jaures que, « dans le département du Gers, la participation a atteint un nouveau record en 2019 avec un quart des habitants (et pas du seul corps électoral) qui a pris part au vote. »

Si en vertu des règles de gestion communautaires on ne peut envisager de vote populaire lors de la sélection/ adoption des projets, par contre, on pourrait bien concevoir une consultation des habitants par vote numérique pour les associer à l'élaboration d'une stratégie locale LEADER pour ce qui concerne les choix des priorités thématiques. Si des réunions publiques font déjà partie de la pratique des GALs elle ne s'adressent qu'à une part réduite de la population. Une mobilisation renforcée permettrait de donner davantage de visibilité, légitimité et approbation par les populations locales.

Par ailleurs il faut souligner l'exemple de la Finlande où un tiers des membres des conseils d'administration des GALs sont de simples citoyens.

### Quelles sont, selon vous, les avancées majeures en matière de développement rural engrangées grâce à LEADER tout au long de ces 30 dernières années?

**J-M C.** : Les GALs représentent un capital humain considérable dans l'Europe rurale qui a désormais une capacité de développement endogène.

La méthode, grâce à sa flexibilité, a pu être appliquée à tout type de territoire rural dans des contextes administratifs très variés alors que LEADER I était limité aux territoires les plus défavorisés. De nombreux Etats membres n'ont toujours pas de politique d'aménagement du territoire incluant la spécificité des zones rurales. Grâce à LEADER il y a une politique rurale dans l'Union européenne.

RWDR



Bonne nouvelle ! Après une interruption forcée en 2020, le Festival du film sur la ruralité « À Travers Champs » revient pour sa 8<sup>ème</sup> édition du 03 mars au 03 avril 2022.

Tous les deux ans, depuis 2008, le festival À Travers Champs propose une sélection de **films et de documentaires autour de la ruralité** d'ici et d'ailleurs, d'aujourd'hui et de demain, pour faire découvrir, à travers le cinéma, les questions qui se posent aux consommateurs, aux agriculteurs, aux producteurs, aux citoyens.

Comment consomme-t-on ? Comment produit-on ? Nos modes de vie respectent-ils l'humain, la nature et l'environnement ? Quel accès à la culture, à l'éducation, aux transports, aux services publics ou aux soins médicaux dans les zones rurales ? Comment créer du lien entre les habitants, les

agriculteurs, les associations, les entreprises, les personnes de passage ? Quelle place pour les aînés ? Quel avenir pour les jeunes ? Autant de questions, autant de regards de cinéastes pour mettre en lumière les réalités actuelles et nous sensibiliser aux enjeux à venir.

De nombreuses activités seront également organisées autour des films : expositions, marchés fermiers, conférences, débats, dégustation de produits locaux,... Des moments festifs et conviviaux, d'échange, de rire, de transmission de savoir, de partage.

Fruit d'une collaboration entre partenaires culturels et agriculteurs

locaux, À Travers Champs est un festival de cinéma ouvert à tous où, le temps d'un film, d'une rencontre, chacun est invité à s'interroger sur la ruralité et ses multiples facettes.

Cette année, le festival rassemblera pas moins de 21 lieux de projection dans les provinces de Namur et du Luxembourg.

Ouverture du Festival à Rochefort du 3 au 6 mars 2021. Clôture à Marche-en-Famenne du 1<sup>er</sup> au 3 avril.

#### Plus d'infos :

<https://www.festival-atraverschamps.be>



# Territoire rural : un espace à partager

Vivre en milieu rural, c'est partager un espace commun, tout en y menant des projets de vie variés. Et les risques de tensions entre intérêts des uns et des autres sont réels. Mais dans bien des cas, tout n'est finalement qu'une question de perception, que des rencontres entre habitants peuvent vite lever.

Le GAL du Pays des Tiges et Chavées, coordonné par Xavier Sohet, regroupe les communes d'Assesse, Gesves et Ohey. Son prédécesseur François Migeotte se souvient de l'époque où le Groupe n'incluait encore que les deux premières de ces communes. « *Nous sommes nés de l'agence de développement local qui travaillait déjà sur Assesse et Gesves* » rappelle-t-il.

## Dessiner pour comprendre

De 2003 à 2008, Le groupe travaille pour sa première programmation LEADER sur le thème de « l'amélioration des relations entre ruraux et néo-ruraux ». Afin de dresser un premier constat de la situation, le groupe décide de mener une étude sociologique pour mieux comprendre la problématique.

Un des pans de la recherche, confiée à l'ULB, consiste à rencontrer les enfants dans les écoles primaires du coin et à leur demander de dessiner leur « chez eux ». « *C'est là qu'on s'est rendu compte que cette question est vraiment complexe* », explique François Migeotte, qui est aujourd'hui Directeur Général de l'administration communale d'Ohey.

En fonction de leur situation familiale ou du mode de vie de leurs parents, les enfants dessinent parfois le village, une ville, les deux ou même un autre pays. Les activités qu'ils gribouillent – et là où elles se déroulent – sont aussi très



différentes. Voilà qui aurait pu remettre sérieusement en question la notion d'appartenance commune. « *Mais en creusant, on voit que les relations conflictuelles qui peuvent exister en territoire rural ne sont pas forcément générées par ces différences-là. On s'est rendu compte que la distinction entre les « anciens » et les « nouveaux » résulte avant tout des perceptions. Comme des cloisons qui créent des faux problèmes* », confie-t-il. Pour le dire autrement, les tensions ne peuvent se résumer à une confrontation entre néo-ruraux en recherche de tranquillité absolue et agriculteurs importunés sur leurs terres ancestrales.

## Déjouer les perceptions

Là n'est donc pas l'enjeu. Mais pour le groupe, cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire. L'arrivée constante de nouveaux habitants sur le territoire impose en effet de prendre des initiatives pour déjouer ces perceptions, tordre le cou à l'image simplificatrice des « villages dortoirs » et renforcer les liens. « *Pour nous, la bonne approche a consisté à créer des occasions de rencontres entre tous les habitants et renforcer les structures associatives, qui existent bel et bien dans nos communes* », explique François Migeotte.

L'idée fût donc d'imaginer des projets positifs et rassembleurs. Au nombre des initiatives du GAL : des marchés locaux, un concours de bovins, une maraude aux pommes, des visites de jardins et autres activités de rencontre dont la mise sur pied, elle aussi, amène les habitants à se réunir plutôt qu'à se croiser.

## Télé-ruralités

Malgré toutes ces initiatives, l'équipe reste un peu sur sa faim. Comment transmettre de façon palpable et moins académique les conclusions de l'étude de l'ULB ? Dans le cadre de l'enveloppe budgétaire destinée à la coopération, le GAL décide alors de s'associer au GAL français du Pays de Ploermel Cœur de Bretagne. L'objectif : réaliser un

documentaire vidéo donnant la parole aux habitants. Le projet « Télé-ruralités », un film qui met à nu la « villagitude », est né.

Captivant, mêlant humour et profondeur, « Télé-ruralités » aborde les questions de solitude rurale, de méconnaissance de ses voisins, du manque de temps ou de la dépendance à la voiture. Nous sommes alors en 2008, mais le film résonne aujourd'hui comme une détection anticipée de problématiques qui, quand elles sont trop longtemps ignorées, peuvent conduire des années plus tard à des réactions vives, voire exacerbées. « *Il montre surtout que, malgré les contraintes, nos villages sont des endroits où les gens se sentent globalement bien* », insiste François Migeotte. Et de souligner l'absence de parti-pris, les différentes façons de concevoir la vie à la campagne et la nécessité de trouver un compromis juste et durable pour l'ensemble des habitants.

### La jeunesse au centre

Au centre du projet, la jeunesse. « *Plutôt que de confier la réalisation à des experts extérieurs en communication, nous voulions que des jeunes du cru soient vraiment acteurs de la capture de ces témoignages et ouvrent les portes des villageois* », se rappelle-t-il (voir encadré). Il explique aussi que le documentaire fût l'occasion de donner une chance à de jeunes professionnels

et étudiants en art de l'image issus des communes wallonnes concernées.

Le contenu du film lui-même évoque les réalités des jeunes ruraux. Notamment ces femmes et ces hommes dans la vingtaine qui, après avoir étudié ou travaillé en ville les premières années, souhaitent revenir là où ils ont grandi, mais sont parfois confrontés à l'augmentation des prix de l'immobilier.

### Jeunes ménages

Au-delà, pour tous ceux qui, quelques années plus tard, peuvent se l'offrir, la vie à la campagne reste un idéal à assouvir. « *Quand on regarde nos statistiques, on voit que nous sommes en déficit de jeunes de moins de vingt ans, qui quittent le coin pour étudier ou chercher un premier boulot. Par contre, le territoire capte énormément de jeunes ménages, analyse François Migeotte. En plus du prix du foncier, ces jeunes qui viennent de Namur, du Brabant wallon ou de Bruxelles sont prêts à accepter les contraintes de distance et de temps.* »

Il rappelle aussi que ce sont les jeunes qui, animés par les valeurs du développement durable, portent les projets de maraichages alternatifs qui émaillent les campagnes aujourd'hui. Pas d'exode rural en vue, donc. Loin de là...

### Plus d'infos :



### Jeune du terroir

Lionel Lambert est l'un des 6 jeunes de 19 à 25 ans qui, il y a déjà 13 ans, ont participé à la réalisation de « Télé-ruralités ». Ensemble, ils ont glané les témoignages, depuis « la fille du village » qui a ouvert un petit commerce de proximité, jusqu'au couple d'agriculteurs, en passant par le curé. Fraîchement sorti d'une formation IFAPME, il collaborait alors en tant que cadreur à Matélé, la chaîne de télévision locale. « *Ce film a été l'occasion pour moi de rencontrer plein de gens* » se souvient-il.

Rétrospectivement, il reste fier d'un documentaire dont le propos est, aujourd'hui encore, très pertinent. « *Techniquement, je trouve aussi qu'il était bien réalisé. Et il véhicule bien l'ambiance « jeune » qui entourait sa réalisation* » ajoute-t-il. Il regrette cependant de n'être plus en contact avec les autres coréalisateurs.

Aujourd'hui, Lionel Lambert habite toujours à Assesse. Il est le propriétaire-gérant de My Burger, un restaurant de burgers artisanaux qui met en valeur les produits de son terroir. Une activité qui résonne avec le film et la réalité du territoire. Il raconte : « *Dans mon restaurant, je vois des hommes d'affaires, des ouvriers, des ruraux. Il n'y a pas tant d'endroits comme celui-ci dans la région où les gens peuvent se retrouver de façon conviviale.* » Réunir, encore et toujours...

# L'eau et l'innovation

Le Guichet à l'Innovation et à la Coopération (Agri-Innovation) et le Réseau wallon de Développement Rural (RwDR) ont lancé une nouvelle série de comptoirs de l'innovation sur le thème « L'agriculture au cœur de la gestion durable de l'eau ».

## Pourquoi initier un travail sur ce sujet ?

A l'avenir, l'agriculture – secteur fortement tributaire de l'eau – va devoir faire face à un accroissement de différents risques liés à la qualité, quantité, disponibilité, ... de l'eau. La gestion durable de cette ressource essentielle est une question cruciale pour l'agriculture, mais également pour la société dans son ensemble, car :

- D'après les prévisions, le changement climatique va accentuer la variabilité des précipitations et des approvisionnements en eaux de surface, ce qui aura notamment une incidence sur les besoins en eau. Ces contraintes hydriques, de plus en plus fortes et fréquentes, nécessitent des adaptations urgentes ;
- En plus de ces changements, les agriculteurs de nombreuses régions du monde auront à faire face à la concurrence accrue d'autres utilisateurs extérieurs au secteur.

La première étape, organisée le 21 décembre 2022, avait pour objectif de poser les bases d'une compréhension des phénomènes climatiques extrêmes que nous vivons depuis quelques années, de comprendre les enjeux actuels et futurs de l'utilisation ainsi que de la gestion de l'eau afin de positionner l'agriculture (agriculteur) comme un secteur (acteur) pouvant également apporter des solutions.

4 intervenants ont éclairé les participants :

- Madame **Virginie Balle** (Coordinatrice Projets Sociétaux au sein de la Fondation Cera), à travers la présentation du projet « Brigade de l'eau » ;
- Madame **Sarah Garre** (Chargée de cours ULg ABT Gblx/ILVO), à travers une série de constats et prospectives de la transition hydrique et leurs conséquences pour l'agriculture ;
- Madame **Sarah Feuillette** (Agence de l'Eau Seine-Normandie), à travers l'exploration de la question « Quelle stratégie d'adaptations au changement climatique ? » ;
- Monsieur **Nicolas Triolet** (Responsable Service de protection ressources en eau à la SPGE), à travers une réflexion portant sur le changement climatique et bonne gestion de l'eau.

Retrouvez l'enregistrement de ce webinar ainsi que les supports utilisés par les intervenants à l'adresse suivante : <https://bit.ly/Comptoir8>

Les prochaines étapes traiteront des sujets suivants :

- Pistes pour réduire les vulnérabilités de l'agriculture face aux aléas météorologiques et favoriser les adaptations à travers l'usage de nouvelles cultures, techniques culturales adaptées au changement climatique (sélection variétale, techniques culturales - travail du sol, couverts...) – 24/02/21 ;
- Gestion territoriale durable de l'eau, de la parcelle jusqu'au bassin versant ;
- « Résilience hydrique » des exploitations agricoles.

### Plus d'infos :

[www.reseau-pwdr.be/comptoirs](http://www.reseau-pwdr.be/comptoirs)



### INFORMATIONS PRATIQUES

#### CELLULE D'ANIMATION DU RÉSEAU WALLON DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Rue de Liège 83  
4357 Limont (Belgique)  
Tél./Fax : +32 19 54 60 51  
info@reseau-pwdr.be  
www.reseau-pwdr.be

#### NOTRE ÉQUIPE

**Benoît Delaite, Jérôme Mabilie,  
Jean-Noël Degeye et Laurent Turneer :**

chargés de mission en charge de l'animation  
des groupes de travail thématiques.

**+32 19 54 60 51**

**Émilie Bievez :** plaque-tournante de  
l'information entre les membres du Réseau et  
l'équipe de la CAR, elle est responsable de la  
gestion administrative et logistique.

**e.bievez@reseau-pwdr.be**

**+32 19 54 60 51**

**Cécile Nusgens :** chef de projet chez Cible  
Communication, gère la réalisation  
des supports de communication.

**cecile.nusgens@cible.be**

**+32 4 387 87 03**

**Xavier Delmon :** coordinateur de l'équipe,  
il a en charge les aspects de gestion  
quotidienne de la cellule. C'est également lui  
qui anime la Commission permanente.

**x.delmon@reseau-pwdr.be**

**+32 495 77 93 96**

**Coralie Meurice :** responsable de la  
communication au sein du Réseau,  
elle coordonne les différents supports  
de communication du RwDR (site web,  
publications écrites, vidéos, ...).

**c.meurice@reseau-pwdr.be**

**+32 19 54 60 51**

**+32 488 95 55 52**

Le numéro 50-51 de Ruralités est  
imprimé en 5000 exemplaires, distribués  
gratuitement au monde rural en Wallonie  
et en Europe.

Ont participé à la rédaction de ce numéro :  
Charline Lahaye, Kevin Reynaerts,  
Christophe Servais, Xavier Delmon,  
Benoît Delaite, Coralie Meurice,  
GAL Nov'Ardenne, Françoise Erneux-  
Yernaux, Anne Dethy, Jérôme Mabilie.

Crédits photos : Coralie Meurice - RwDR,  
GAL Pays des 4 Bras, GAL Pays de  
Herve, GAL Culturalité, Ger Spendel, GAL  
Jesuishesbignon.be, Büllinger Holzhandel,  
GAL PN Haute-Sûre Forêt d'Anlier.

Éditeur responsable : Xavier Delmon,  
83 rue de Liège - 4357 Limont



**Wallonie**

Fonds européen agricole  
pour le développement  
rural : l'Europe investit dans  
les zones rurales.



Logo  
PEFC